



Paris, le 5 juin 2009 - n°162/D130

Commission environnement et développement durable

Avant-projet de programme statistique 2010

Avertissement

Le décret du 20 mars 2009 relatif au Cnis et au Comité du secret statistique conforte le rôle du Cnis pour organiser la concertation entre les utilisateurs et les producteurs de la statistique publique. Il prévoit la mise en place de commissions thématiques en remplacement des formations existantes pour permettre une meilleure adéquation aux thèmes majeurs du débat économique et social. Ainsi, la Commission Environnement, développement durable prend la suite de la formation Environnement et, en partie, des formations Urbanisme, équipement et logement, Transports, tourisme. Elle a pour objectif de veiller à ce que l'appareil statistique publique assure une observation satisfaisante des questions environnementales. Les questions relatives à l'énergie, aux transports et au logement y trouveront naturellement leur place. En conséquence, les programmes statistiques des services producteurs examinés dans chacune des autres formations le seront dans cette Commission pour les seuls sujets traitant de développement durable.

Page

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MEEDDAT), COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES) 2

| | |
|--|----|
| CONSTRUCTION, LOGEMENT _____ | 2 |
| ÉNERGIE _____ | 8 |
| ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE _____ | 12 |
| TRANSPORTS _____ | 17 |

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - ADEME _____ 27

| | |
|--|----|
| DÉPARTEMENT DES OBSERVATOIRES, DES COÛTS ET DE LA PLANIFICATION DES DÉCHETS. _____ | 27 |
|--|----|

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, DIRECTION DES PÊCHES MARITIMES ET DE L'AQUACULTURE (DPMA), _____ 30

| | |
|--|----|
| BUREAU DES STATISTIQUES DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE (BSPA) _____ | 30 |
| SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE (SSP) _____ | 34 |

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE - MSA _____ 43

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2009 DES AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS _____ 47

Construction, logement

1. Exposé de synthèse

Un répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux sera créé au 1^{er} janvier 2011, en lieu et place de l'actuelle enquête sur le parc locatif social (EPLS). Ce répertoire constituera l'épine dorsale de la connaissance du parc de logements sociaux.

Le dispositif d'enquêtes est orienté progressivement vers une meilleure prise en compte des considérations relatives au développement durable. A cette fin, notamment, une rénovation du questionnaire de l'enquête sur le prix des terrains à bâtir sera mise en chantier, de façon à intégrer la performance énergétique.

L'indice du coût de la construction (ICC) va connaître fin 2009 un changement de son mode de calcul, qui autorisera un allègement très substantiel du questionnaire de l'enquête correspondante et dispensera les entreprises de fournir une bonne partie des documents papier qu'elles devaient transmettre jusqu'à présent. Les réflexions engagées quant à la faisabilité et à l'opportunité de collecter (à plus long terme) par voie électronique les principales pièces techniques et contractuelles relatives aux projets de construction sera approfondie et élargie.

La possibilité d'étendre aux DOM le fichier Filocom est à l'étude, de même que la possibilité de le panéliser dans la dimension individuelle.

La réduction des délais de réalisation et de publication du compte satellite du logement entamée ces deux dernières années se poursuivra, un premier compte complet de l'année n étant publié en fin d'année n + 1.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Les enquêtes nouvelles, les enquêtes rénovées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année

Enquête thématique sur la qualité dans la construction

Il est prévu de réaliser l'enquête en avril 2010 sur l'exercice 2009. Cette enquête s'attachera à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche HQE Haute Qualité Environnementale,...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments ...). Ces questions touchent les professionnels différemment selon qu'ils sont prescripteurs (Promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, entreprises générales) ou exécutants (les différents corps d'état). Ses résultats seraient disponibles au 4 trimestre 2010. Les principaux utilisateurs des résultats seraient :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTP, CAPEB.

Resane (statistiques d'entreprises)

Le service profitera de la mise en production du nouveau dispositif RESANE des statistiques annuelles d'entreprises. Il suivra les investissements méthodologiques réalisés sur les groupes d'entreprises.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

Répertoire des logements locatifs sociaux

Un répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux est créé par la Loi de mobilisation pour le logement qui vient d'être votée par le parlement, en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS). Les bailleurs seront tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, l'unité statistique en sera le logement, le questionnaire se limitera à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes

d'information des bailleurs), et l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données.

La rédaction des spécifications pour le projet informatique correspondant a commencé début 2009. Ce répertoire des logements sociaux entrera en vigueur au 1er janvier 2011 pour les plus gros organismes, et en 2012 pour les autres. Entre temps l'enquête EPLS continuera d'exister sous sa forme actuelle.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels

La réforme du droit des sols est entrée en application au 1er octobre 2007. La continuité des statistiques a été assurée par le déploiement, en mode dégradé, d'une version modifiée de l'application actuelle Sitadel depuis cette date.

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) est mise en place au premier trimestre 2009. Elle permettra de prendre naturellement en compte les nouveaux documents d'urbanisme, elle apportera aussi des améliorations en terme de qualité et d'homogénéisation des traitements notamment par le passage d'une application régionalisée à une application centralisée.

3. Opérations répétitives

3.1. Les enquêtes

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

L'enquête ECLN permet la production de statistiques trimestrielles sur les mises en vente, les ventes et les prix de vente de logements neufs de la part des promoteurs, au niveau national, ainsi qu'aux niveaux régional voire infra-régional lorsque les règles de secret l'autorisent. L'enquête a été rénovée par ajout de questions (données qualitatives sur le projet et investissement locatif parmi la motivation des acquéreurs), par la mise en place d'une nouvelle architecture informatique nationale et par de nouvelles modalités de diffusion des résultats. La rénovation s'est achevée en 2008.

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2010, et en parallèle une réflexion va débiter en vue d'une refonte du questionnaire, afin de mieux prendre en compte les problématiques de développement durable, notamment le niveau de performance énergétique.

Enquête ESA-construction

En 2009, en même temps que le passage à RESANE et pour la première fois, l'enquête ESA-construction a été adaptée au secteur de la promotion-construction qui fait désormais partie du champ de la construction (NAF 41.1) : questionnaire, champ pratique de collecte, méthodes de redressement, appariement avec SITADEL pour les SCI non interrogées... L'extension du cadre chantier au secteur de la promotion immobilière permettra de produire de nouvelles statistiques orientées sur les investisseurs finaux, en plus de celles sur les seuls clients du secteur du BTP.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

Les travaux (menés principalement par l'Insee, avec l'aide du SOeS) de rénovation méthodologique du mode de calcul de l'indice sont achevés, et le principe d'un passage à la méthode hédonique (qui consiste à recourir à une équation économétrique pour neutraliser les variations de prix imputables à des modifications de la qualité des logements nouvellement construits) est acté. Le basculement interviendra pour l'indice du 4e trimestre 2009 le 10 avril 2010. Le passage à la méthode hédonique va permettre un allègement considérable du questionnaire. Par ailleurs, la mise en place de la méthode hédonique est aussi l'occasion de remettre à plat le mode de collecte de l'enquête PRLN. Jusqu'à présent l'enquête est réalisée en face-à-face, ce qui est très coûteux. L'allègement du questionnaire permettra de procéder par voie postale.

Avec le schéma de collecte tel qu'il va être mis en œuvre pour la méthode hédonique, pour répondre au questionnaire ICC-PRLN, même simplifié, les entreprises vont continuer toutefois à devoir rechercher les renseignements pertinents dans les documents techniques et contractuels, une opération qui peut rester fastidieuse (moins que jusqu'à présent cependant, le questionnaire étant allégé). Par ailleurs, avec une collecte par questionnaire, les innovations techniques ne peuvent être prises en compte dans le modèle hédonique qu'après un délai très long, puisqu'il faut tout d'abord

qu'une question soit introduite à ce sujet (après une phase de maturation plus ou moins longue, au cours de laquelle l'innovation a fini par prouver sa pertinence en concernant une proportion de plus en plus importante des nouvelles constructions), et qu'ensuite un nombre suffisant d'observations s'accumule pour que l'innovation ait des chances d'obtenir un coefficient significatif dans l'équation économétrique. Le danger existe même que, l'innovation étant devenue la norme, voire même obligatoire (ex : le Label BBC – Bâtiment Basse Consommation), il soit alors trop tard pour tester la significativité d'une variable associée et que le saut qualitatif soit de toute façon achevé, sans qu'il ait pu être quantifié ni pris en compte dans les valeurs passées de l'ICC, qui ne peut être révisé. Pour y remédier, on peut envisager, à moyen terme, de demander aux entreprises non plus de remplir un questionnaire, mais de transmettre (par voie électronique) les principaux documents techniques et contractuels relatifs à l'opération de construction, à charge pour les statisticiens d'en extraire la substantifique moelle. Cette option d'une collecte électronique des pièces aurait l'avantage de permettre une prise en compte plus rapide des innovations dans le modèle hédonique, pour autant que l'information relative à l'innovation considérée figure bien dans les documents collectés, ce que l'on peut supposer. Elle permettrait en outre d'obtenir sur chaque construction échantillonnée une information beaucoup plus riche, autorisant par exemple un suivi des techniques de construction. La faisabilité et l'opportunité d'un tel schéma de collecte ont fait l'objet d'un premier examen, sur le champ de la maison individuelle, et du point de vue des constructeurs. Cet examen doit maintenant se poursuivre, du point de vue du service statistique (impact organisationnel et financier) et être étendu au champ de l'habitat collectif.

L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

L'expérimentation de la collecte simplifiée pour les petites entreprises sans salarié se poursuit, moyennant quelques ajustements, et couvre désormais l'ensemble de l'échantillon pour ce qui est de la phase de sélection des entreprises. S'agissant de la collecte conjoncturelle des prix, l'allègement sera complet en 2010.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB/FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal s'est circonscrit jusqu'ici au logement (présence d'un identifiant logement). Il a permis notamment la réalisation en 2006 d'une étude réalisée pour la Cour des comptes sur le parc locatif social sur la période 1999-2005, en 2007 d'une étude pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les ménages à bas revenus, et en 2008 d'une étude sur la mobilité résidentielle.

La dimension longitudinale pourrait être renforcée par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies pour le fichier 2010 s'est révélée infructueuse. Le SOeS se penche sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chaînage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). Les premières études préalables ont démarré en 2009.

Un second projet en cours consiste à fabriquer, après expertise et confrontation avec d'autres sources (RGP), un fichier pour les DOM. Pour l'heure, les premières expertises sont favorables pour les départements de la Réunion et de la Martinique.

3.3. Autres travaux

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2006. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement et des locaux d'hébergement seront expertisées. La coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale sera confortée.

Une réduction des délais de production, entreprise en 2006, a été poursuivie en 2007 et 2008 avec la mise en place d'une nouvelle méthode de chiffrage de l'investissement permettant de présenter des chiffres dès le printemps n+1 pour une partie de l'investissement de l'année n. La diminution des délais de production sera très significativement accentuée en 2009, année au cours de laquelle un compte complet 2008 sera publié dès décembre, soit une amélioration de 6 mois.

Les études ou éclairages sur les thèmes connexes au logement, s'appuyant sur les productions statistiques du Meeddat et sur l'enquête logement de l'Insee réalisée en 2006 (diffusée au cours du premier semestre 2008), seront renforcées.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Indice du coût de la construction (ICC) et enquête PRLN

Le passage à la méthode hédonique va alléger de manière considérable la charge de réponse pour les entreprises interrogées : celles-ci devaient fournir jusqu'à présent non seulement les réponses au questionnaire d'enquête, mais aussi tous les documents techniques relatifs à la construction (plans, descriptifs des marchés, CTPP, etc.). Seuls le marché et le questionnaire seront désormais nécessaires, et celui-ci sera allégé très substantiellement.

IPEA

L'expérimentation de la collecte simplifiée pour les petites entreprises sans salarié se poursuit, moyennant quelques ajustements, et couvre désormais l'ensemble de l'échantillon pour ce qui est de la phase de sélection des entreprises. S'agissant de la collecte de prix conjoncturelle, l'allègement sera complet en 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Voir la réorganisation des travaux des cellules statistiques régionales évoqués ci-dessus.

5.2. Aspects environnement

L'enquête EPTB inclut un questionnement sur les modes de chauffage (énergies renouvelables).

Dans le cadre de l'enquête PRLN, des questions ont été rajoutées sur les labels (encadrés par les nouvelles réglementations sur les logements neufs) et contribuant potentiellement à la formation des prix.

On mentionnera également l'enquête thématique sur la qualité dans la construction vue à la fois dans le processus de construction et dans le produit final livré (cf. ci-dessus 2.1).

5.3. Aspects européens

L'enquête TIC 2009, d'initiative européenne, aura lieu en 2010.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-20013

| Opérations | Prévision | Observations | Suivi |
|---|--|---|---|
| Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sitadel) | La nouvelle application doit être mise en production dans moins d'un mois, comme prévu | RAS | |
| Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux | 2011 | Répertoire créé par l'art.38 de la loi de mobilisation pour le logement. Un décret et un arrêté préciseront les modalités de transmission des infos par les bailleurs | Spécifications en cours de rédaction pour le projet informatique. Délais serrés, mais tenables |
| Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction | | | Le programme d'enquêtes se déroule conformément au calendrier prévu |
| Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN | | La collecte (par voie électronique) des principales pièces est à l'étude (projet de moyen terme) | Les allègements permis par le passage à l'indice hédonique seront réalisés en 2009 |
| Compte satellite du logement | | | Réduction des délais : en cours de réalisation. Documentation et réflexion méthodologique : à lancer. |
| Filocom | | | Panélisation, et extension aux DOM : étude de faisabilité en cours de réalisation. |
| Exploitation des bases fiscales pour une meilleure connaissance des marchés immobilier et foncier | | En attente d'une décision de la DGFIP sur le projet Patrim. | |

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

1. « chiffres et statistiques » sur la construction de logements (mensuel)
2. « chiffres et statistiques » sur la construction de locaux (mensuel)
3. « chiffres et statistiques » sur la construction de logements neufs (ECLN) (trimestriel)
4. « chiffres et statistiques » sur le parc locatif social (annuel)
5. « chiffres et statistiques » sur le prix des terrains à bâtir (annuel)
6. « le point sur » le cycle de la commercialisation des logements neufs (à paraître décembre 2009)
7. « le point sur » le modes de chauffage des maisons individuelles neuves (à paraître juin 2009)

• *Enquête annuelle d'entreprise*

Dépliant « Les entreprises de construction en 2006 », troisième trimestre 2008.

« EAE – Construction 2006, Résultats définitifs » - SESP Infos rapides, mai 2008

Les entreprises de la construction en 2007, Résultats définitifs, SOeS Chiffres et Statistiques, mai 2009.

• *Prix des travaux d'entretien - amélioration*

« L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels » - collection Chiffres et statistiques, publiés à la fin du trimestre suivant le trimestre de référence et mis à disposition sur le site Internet.

« Comptes du logement – édition 2008 (compte 2006) », les rapports du SESP collection chiffres et analyses, CGDD, juillet 2008

« Comptes du logement – édition 2009 (comptes 2007 et 2008) », les rapports du SOeS collection chiffres et analyses, CGDD, à paraître décembre 2009

« Hausse record des dépenses de logement en 2006, net ralentissement en 2007 », SESP en BREF n°28, juillet 2008

« les dépenses de logement en 2008 et 2009 », SESP en BREF n°, décembre 2009

« Prix des logements anciens : les déterminants liés aux biens et à la négociation », Notes de synthèse du SESP n°169, avril 2008

« Depuis 2005, la construction neuve de logements allie ruralité et proximité des grands pôles urbains », SESP en BREF n°30, octobre 2008

« l'occupation du parc des ménages à faibles revenus », Le Point Sur, à paraître avril 2009

« la mobilité résidentielle », Le Point Sur, à paraître, juin 2009

« inégal destin des générations », Le Point Sur, à paraître, septembre 2009

« la localisation de la construction neuve au cours de la période 2005-2008 », REE, juin 2009

« la localisation de la construction neuve au cours de la période 2005-2008 », Note de Synthèse, à paraître septembre 2009

« les ménages multi-propriétaires », Le Point Sur, à paraître, décembre 2009

« les travaux d'amélioration financés par les ménages », Le Point Sur, à paraître décembre 2009

1. Exposé de synthèse

La question énergétique reste au premier plan d'une politique de développement durable. Bien gérer des ressources épuisables, éviter des pollutions, préserver la viabilité de la planète, mais aussi continuer à fournir des services essentiels pour tous, tels sont les défis à relever, à divers niveaux géographiques. Une bonne information statistique est plus que jamais nécessaire pour poser les bons diagnostics et suivre les évolutions.

La priorité du service est de faire face à la demande, en quantité et, surtout en qualité, conformément au règlement européen (1099/2008) sur les statistiques de l'énergie, et en tenant compte des inflexions apportées par les mesures du Grenelle.

Plus précisément, il s'agit d'abord d'affermir la note mensuelle de conjoncture, le bilan énergétique annuel, le suivi de la facture énergétique, les enquêtes sur la production et la distribution de l'électricité et du gaz et les autres travaux réguliers qui constituent la base des sollicitations actuelles. Au-delà, l'accent sera mis sur les orientations suivantes :

* **Améliorer les statistiques sur les énergies renouvelables.** Objet de fortes ambitions, ces énergies se développent de façon décentralisée, et souvent non commercialisée, ce qui les rend particulièrement difficiles à mesurer. Certaines incitations financières, comme les obligations d'achat, permettent un décompte, mais d'autres, prises au niveau régional, ou mêlant plusieurs mesures différentes, comme le crédit d'impôt, par exemple, ne peuvent pas fournir de suivi homogène. Il faut faire l'inventaire et mettre sur pied un système statistique adapté à ce domaine nouveau pour obtenir des résultats plus fiables, plus fins quant au niveau géographique, et plus réactifs ;

* **Mieux suivre la problématique des émissions de gaz à effet de serre.** Au-delà du champ strict des émissions liées à l'utilisation de l'énergie, qui font déjà l'objet de publications, il y a lieu de s'impliquer davantage dans les inventaires pour y apporter ses compétences et améliorer le lien avec la statistique publique, tant au niveau des méthodes que des données ;

* **Affiner la connaissance des consommations sectorielles** pour aider à identifier des priorités dans les progrès à accomplir (efficacité énergétique, maîtrise de la demande, CO₂, etc.), en collaboration avec les services statistiques spécialisés et en lien avec la démarche entreprise par Eurostat. L'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) fournit une bonne base sur les consommations industrielles, particulièrement importantes depuis la création des quotas d'émission de CO₂. Dans l'agriculture, les questionnements sur les quantités consommées intégrés dans le réseau comptable agricole (RICA) ont permis d'améliorer le bilan de l'énergie. D'autres progrès sont attendus avec des enquêtes sur les Cuma et entreprises de travaux agricoles en 2010 et les exploitations agricoles en 2011. La création du SOeS crée d'ores et déjà une synergie positive pour les transports et le logement. Un projet a déjà été avancé pour une enquête lourde auprès des ménages qui permettrait un diagnostic simultané des performances énergétiques des bâtiments résidentiels et des comportements et consommations des ménages. Une réflexion sur les données sur le tertiaire est en cours ;

* **Améliorer la connaissance de la chaleur utilisée en énergie finale.** L'activité consistant à utiliser de l'énergie pour produire, puis vendre de la chaleur se développe. C'est une activité de transformation de l'énergie qui est aujourd'hui masquée dans la consommation finale des autres énergies, ce qui fausse la répartition entre les secteurs. Corriger cette méthode suppose une meilleure information, notamment sur le chauffage urbain. Par ailleurs la directive sur la cogénération retient une méthode de calcul différente de celle du bilan énergétique. L'enquête sur la production d'électricité permet désormais d'effectuer ce calcul ;

* **Suivre les évolutions des marchés intérieurs, notamment des prix.** La nouvelle méthodologie de l'enquête européenne sur les prix du gaz et de l'électricité pour les utilisateurs professionnels est maintenant en place. Mais les moyens humains ne permettent qu'un suivi à minima. 2010 devrait voir un retour à la normale ;

* **Prendre en compte les départements d'outre-mer.** D'une part, les objectifs communautaires prévoient de comptabiliser ces départements, notamment pour les gaz à effet de serre. D'autre part la problématique énergétique y est spécifique (très peu de consommation de chauffage, mais de la climatisation, pas de desserte en gaz naturel, importantes ressources renouvelables...). Les mesures à y prendre sont donc différentes de celles de la métropole. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur des statistiques fiables et régulières. Des extensions d'enquête sont en cours qui devraient porter leurs fruits en 2010 ;

* **Développer l'information régionale et locale.** D'une façon générale, le service, conscient de la réalité de l'engagement des collectivités locales dans la bataille de l'énergie, s'efforcera de poursuivre l'effort entamé pour collecter et diffuser un maximum d'informations au niveau régional ou local, comme elle l'a fait en mettant en ligne en 2007 une rubrique régionale sur son site web. L'effort devra être d'autant plus intense que sera demandé aux régions d'élaborer des schémas régionaux climat-air-énergie et qu'il revient au service statistique de soutenir cette élaboration ;

* Sur le plan du fonctionnement interne, le besoin le plus criant est de **documenter** davantage les travaux. C'est une recommandation du Code des bonnes pratiques européen de la statistique, et c'est une nécessité pour mieux faire face aux absences inopinées toujours possibles, et aussi pour mieux expliciter les travaux, leurs méthodes, leurs sources et leurs limites.

2. Travaux nouveaux pour 2009

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Sans objet

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs

Néant

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Néant

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Un nouvel avis d'opportunité est sollicité du Cnis pour l'ensemble des enquêtes que le service (ex-observatoire de l'énergie) réalise depuis plusieurs années :

- l'enquête annuelle sur les productions d'électricité (NAF 40.1A). Cette enquête permet entre autres de répondre à divers questionnaires internationaux, dont ceux de l'AIE et d'Eurostat, qui se présentent sous forme de bilans emplois-ressources de l'électricité et des autres combustibles, avec un éclairage particulier donné à la production d'électricité (et de chaleur pour la cogénération) à partir de combustibles. Cette enquête est la seule à interroger les petits producteurs, capables de fournir une puissance d'appoint non négligeable. Elle est essentielle à l'évaluation de la sécurité d'approvisionnement électrique de la France dont les pouvoirs publics souhaitent disposer périodiquement afin d'éviter les pannes généralisées connues par certains pays en 2003.
- l'enquête annuelle « Statistiques de l'industrie gazière » (NAF 40.2A et 40.2C). Dans son domaine, cette enquête a les mêmes finalités que celle sur l'électricité précitée.

Nous souhaitons en outre transformer en enquête statistique une déclaration administrative des entreprises de distribution et transport de l'énergie électrique (NAF 40.1C et 40.1E). Cette déclaration décrit le réseau, les ressources en énergie et les livraisons effectuées. Elle n'a en fait strictement aucune finalité administrative. Il serait donc plus clair qu'elle soit considérée comme une enquête statistique, avec la protection des réponses y afférent.

Enfin, le SOeS reprend la maîtrise d'ouvrage de deux anciennes enquêtes de branche qui étaient sous la responsabilité du Sessi. Ces enquêtes apportent des informations en quantités physiques qui sont indispensables au suivi de la politique énergétique. Ce sont :

- l'enquête sur les réseaux de chaleur et de froid, menée par le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (SNCU). Cette enquête décrit la situation des réseaux dans le secteur énergétique (puissance, nombre d'habitants desservis), bouquet énergétique ; émissions de CO₂ ; place des énergies renouvelables, dimension sociale... Elle est particulièrement importante pour la politique énergétique, dans la mesure où les réseaux ont beaucoup plus de degrés de liberté que les particuliers pour promouvoir une gestion rationnelle de l'énergie.
- l'enquête sur les livraisons de charbon d'importation qui, depuis la disparition du monopole de l'importation de charbon en 1995, constitue la seule source d'information permettant de disposer des quantités de charbon importées destinées à la revente et déclinées par secteur consommateur.

L'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals professionnels est maintenant dans un régime de croisière, après sa refonte consécutive à la modification des annexes de la directive du Conseil n° 90-977 du 29 juin 1990 instaurant une procédure communautaire assurant la transparence des prix au consommateur final industriel de gaz et d'électricité. Un prix moyen est calculé tous les six mois pour tous les consommateurs répartis en tranches de consommation.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Un groupe de travail sur les statistiques et l'information économique sur l'énergie dans les régions a été créé en 2003, impliquant tous les acteurs concernés (ex-DRIRE, ADEME, Conseils régionaux et Observatoires régionaux de l'énergie), pour notamment favoriser l'harmonisation de l'usage des méthodes de statistiques énergétiques au niveau local. Face aux besoins croissants d'information liées au développement des interventions locales dans la politique énergétique, ce chantier prend en importance. Il s'inscrit dans la révision des relations du SOeS avec les régions. Dans l'énergie, il faut signaler qu'il se heurte plus qu'ailleurs aux contraintes du secret.

5.2. Aspects « environnement »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier du fait de l'importance de la consommation d'énergie dans les émissions de gaz à effet de serre et de la politique de promotion des énergies renouvelables.

5.3. Aspects « européens »

Le SOeS est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Il répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- indicateurs structurels d'Eurostat sur l'énergie,
- mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

L'importance prise par la politique énergétique a conduit Eurostat à proposer le règlement (CE) 1099/2008 pour renforcer l'obligation pour les États membres de transmettre leurs données et en accroître la qualité.

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>). Elle intègre également quelques données sur le gaz.

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations découlant des lois issues du Grenelle de l'environnement. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, la consommation durable, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

État des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans, le SOeS continuera à participer, notamment avec l'Inra, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

1. l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 1/100 000 ème)
2. la base de données d'analyses de terre
3. le Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (RMQS) dont la couverture complète du territoire métropolitain sera achevée en 2009.

Des informations supplémentaires sur les biotopes sont également collectées sur la base du RMQS.

S'agissant de la nature et de la biodiversité, des travaux sont prévus pour améliorer la connaissance des espaces protégés et l'évaluation du patrimoine naturel, notamment dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Dans le domaine de la qualité des milieux aquatiques, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis : après la mise au point de nouveaux indices sur les macropolluants, l'effort se portera sur les micropolluants (principalement pesticides) pour lesquels la synthèse nationale régulièrement produite par l'Institut français de l'environnement auparavant, doit être adaptée. D'autres indices d'évolution (espèces et habitats, zones humides) feront l'objet de mises au point en 2010. L'état et l'évolution des zones humides d'importance majeure feront l'objet d'une enquête dédiée.

Le SOeS maintiendra également sa contribution aux travaux de l'Observatoire des résidus de pesticide (notamment partie air), au système d'information sur l'eau, à l'observatoire du littoral (en lien avec le lancement d'une nouvelle initiative – le Grenelle de la mer).

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)

Les préoccupations de production et consommation durables, et en particulier l'intérêt suscité par l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité et l'approche « 3R » (réduire, réutiliser, recycler) des ressources impliquent de connaître finement les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles.

Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat, AEE), le SoeS :

- continuera à développer les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, en s'intéressant, après la publication en 2009 de comptes consolidés au niveau macroéconomique et d'indicateurs dérivés, à la réalisation de comptes par branche d'activité, notamment selon le cadre Namea ;
- poursuivra l'actualisation et l'analyse d'applications Namea à la consommation d'énergie et aux émissions dans l'air, le développement de Namea-eau et celui de Namea-déchets en suivant les recommandations d'Eurostat quant à l'utilisation des réponses au règlement statistique sur les déchets (RSD) (voir ci-après) .

Le SOeS préparera la troisième réponse au règlement statistique européen n°2150/2002 sur les déchets (RSD) due au 30 juin 2010 (voir point 2) avec les autres SSM impliqués et l'Ademe.

Le SOeS assurera également avec le SSP du MAP, en partenariat avec l'Onema l'exploitation et la valorisation de la 4^{ème} enquête auprès des collectivités locales sur la **gestion de l'eau et de l'assainissement** qui portera sur 2008 et sera menée sur le terrain au second semestre 2009.

Dans le domaine de la consommation durable, le SOeS étudiera conjointement avec l'Insee les possibilités offertes par les panels de consommateurs privés pour évaluer et suivre dans le temps le contenu carbone de la consommation des ménages en produits alimentaires et produits d'entretien.

Risques, économie et société

L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, amélioration de la précision des résultats par de nouveaux investissements méthodologiques.

En concertation avec Eurostat, la définition de périmètres de référence sur les éco-activités et la mise en place d'un tableau de bord de suivi des données économiques contribue en 2009 à une amélioration de la connaissance de ce domaine, avec l'utilisation de toutes les ressources existantes des services statistiques. L'année 2010 serait celle du lancement d'une enquête thématique complémentaire à ce tableau de bord, notamment pour une connaissance plus approfondie des produits transversaux (conseils, ingénierie environnementale...).

Le tableau de bord annuel de l'emploi par activité sera complété par le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire ANPE, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations (enquête CEREQ).

Les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées (voir ci-après).

Synthèses

L'Insee a accepté de calculer de nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées. Ce chantier devrait aboutir en 2010. Ces indices permettront de faire le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets.

Les travaux sur les dépenses relatives aux énergies renouvelables se poursuivront en 2010. Des résultats au moins partiels apparaîtront dans le rapport 2010 des comptes économiques de l'environnement.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités territoriales produits par la Direction Générale des Finances Publiques, les enquêtes annuelles de production (Insee) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution" de l'Insee et du SSP).

Indicateurs de développement durable

L'Insee et le SOeS ont été associés à l'élaboration de la future stratégie nationale de développement durable (2009-2012) dès sa phase initiale à l'automne 2008. Une conférence nationale sur les indicateurs de développement durable sera organisée à la fin de l'été 2009 dans le cadre du Cris. Ses conclusions impacteront probablement les travaux du SOeS en matière d'indicateurs, sans que l'on puisse encore dire dans quelle proportion.

La Diact et le SOeS pilotent une réflexion devant déboucher sur la production et la diffusion d'indicateurs territoriaux de développement durable à une échelle adaptée. 2010 sera une année de consolidation et d'adaptation du dispositif devant être mis en place fin 2009.

Indicateurs complémentaires du Pib

A la suite du Grenelle de l'environnement, le SOeS a entrepris de tester l'indicateur dénommé empreinte écologique. Les résultats de ce test seront communiqués au Conseil économique et social environnemental (Cese). Selon l'avis qui sera rendu par le Cese, le SOeS pourra être conduit à développer des calculs de l'empreinte écologique de la France globalement et pour chacune de ses composantes.

En ce qui concerne les indicateurs complémentaires du Pib, le SOeS travaille conjointement avec l'Insee dans deux directions : d'une part l'évaluation des dommages causés à l'environnement et non payés par l'économie et d'autre part l'épuisement des ressources naturelles. La première estimation des coûts non payés liés aux émissions de Ges sera réalisée avant la fin 2009. Cette ébauche ne tiendra qu'imparfaitement compte des coûts payés (dépenses de protection, marché des quotas) liés à ces émissions. Les premiers résultats cohérents d'estimation des coûts non payés seront publiés en 2010. Ils concerneront la période 2000 -2008. En 2010, une méthodologie sur le coût d'épuisement des ressources minières non renouvelables sera également développée.

Le rapport sur l'état de l'environnement

La prochaine édition du rapport sur l'état de l'environnement en France sera publiée en 2010. Ce rapport répond à un engagement international de la France. Il est prévu La précédente édition date de 2006.

Statistiques régionales et locales

Au niveau territorial, les nouveaux documents de planification prévus dans les textes de loi du Grenelle imposeront dès 2010 de mettre à disposition les informations nécessaires à un diagnostic partagé de l'état du territoire et permettant le suivi et l'évaluation des programmes locaux. Le plan d'action du SOeS devra tenir compte de deux éléments structurants : la circulaire sur la territorialisation du Grenelle adressée par le ministre aux Préfets et la nouvelle organisation du réseau des statisticiens en Dreal.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2010 au règlement statistique **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées en 2009 par d'autres services statistiques (SOeS sur l'ensemble des déchets de la construction, Insee sur les déchets non dangereux de l'industrie IAA incluses et sur les déchets non dangereux du commerce).

En 2009, il est prévu la réalisation d'une enquête lourde spécifiquement dédiée aux **pratiques environnementales des ménages** destinée à actualiser les données recueillies en 1998 puis en 2005, issues de l'enquête PCV. Pour 2010, le programme d'enquête prévoit la mise à jour de l'enquête sur le **sentiment d'exposition aux risques majeurs** réalisée en 2007. Ces enquêtes seront confiées à un prestataire externe (institut de sondages).

Le SOeS prévoit une enquête sur l'état et l'évolution des zones humides d'importance majeure auprès des intervenants institutionnels (voir plus loin).

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2009

Dans le cadre des comptes de flux de matières, le SOeS poursuivra l'exploitation des données des douanes commencée en 2008 visant à

- mieux qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés,
- mieux estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie.

Un effort similaire sera mené sur les exportations.

L'exploitation des enquêtes annuelles de production pour construire des tables entrée sortie de matériaux clés venant contribuer à l'analyse des flux de matières irriguant l'économie, sera réalisée en 2010 en relation avec l'Insee.

Des travaux seront poursuivis pour améliorer la connaissance des emplois environnementaux et du marché du travail sur la base des informations disponibles.

Les fichiers Clap et Dads seront d'être utilisés en 2010 pour caractériser les activités environnementales au niveau régional : établissements, emplois, qualifications, pyramide des âges et salaires.

La base permanente des équipements (BPE) gérée par l'Insee sera utilisée pour mieux identifier les enjeux dans les zones à risques naturels ou technologiques. De même dans le cadre des indicateurs de développement durable, elle permettra de mieux appréhender les territoires déficitaires en équipements collectifs ou en services.

En 2009, une demande d'accès au fichier de l'enquête sur les déchets non dangereux des entreprises conduite par l'Inseei, permettra la production de quelques données régionales sur les quantités produites et les modes de valorisation.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement a été actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000

personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement. Prochaine actualisation : 2011

3.2. Exploitation d'enquêtes et de fichiers administratifs

L'exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux sera effectuée et donnera lieu à un rapport destiné au parlement afin de répondre à la convention de Bâle.

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 10 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration. Par ailleurs, les exploitants d'installation de traitement de ces déchets sont eux aussi tenus d'en déclarer la nature, la quantité et le mode de traitement à l'administration. L'exploitation statistique de ces déclarations sera poursuivie pour élaborer les parties correspondantes de la réponse 2010 au règlement statistique « déchets ».

Les comptes des collectivités locales produits par la Direction générale de la comptabilité publique seront de nouveau utilisés pour l'élaboration des comptes de dépenses de protection de l'environnement.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SOeS veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas par exemple pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DRIRE par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La première version des portraits environnementaux des régions sera mise à disposition sur internet en 2009. Une deuxième version enrichie sera livrée en 2010, pour accompagner la sortie du rapport sur l'état de l'environnement.

Par ailleurs des tableaux comparatifs régionaux seront mis à disposition sur internet en 2010.

Les réflexions menées en 2009 par la DIACT sur les indicateurs territoriaux de développement durable, au CGDD sur le référentiel Agendas 21, au CNIS dans le cadre du groupe sur les statistiques régionales et locales devraient permettre d'enrichir les bases de données régionales et locales (EIDER, Bases communales) en 2010 pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la territorialisation du Grenelle, au suivi des agendas 21 locaux et à l'évaluation des plans et programmes.

Cet enrichissement devra s'appuyer sur l'accès, l'expertise et le traitement de nouvelles sources d'information collectées au niveau national, reposer sur l'aide des échelons déconcentrés et sur des partenariats avec les collectivités territoriales.

L'amélioration des indicateurs de développement durable et leur meilleure diffusion correspondent à l'une des recommandations émises à l'issue des travaux du Grenelle de l'environnement. Dans ce but l'Observatoire des territoires de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DiacT) et le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD) ont lancé un projet d'élaboration d'indicateurs territoriaux de développement durable qui a pour but de produire de 40 à 50 indicateurs à une échelle territoriale adaptée. Les travaux sont conduits en lien avec ceux qui seront menés au niveau national au moment de la révision de la Stratégie nationale de développement durable.

Le travail de réflexion et la construction du jeu des indicateurs se déroulent essentiellement sur 2009. Ces indicateurs seront diffusés largement et accessibles sur les sites de l'Observatoire des territoires de la Diact et du SOeS fin 2009. Mais quelques indicateurs qui n'auraient pas pu aboutir fin 2009 seront encore ajoutés en 2010. Les fiches d'indicateurs territoriaux mises en ligne en 2009 devront également être mises à jour en 2010.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Tous ces projets 2010 peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable.

Enquête sur l'état et l'évolution des zones humides d'importance majeure

Entre 2003 et 2006, l'IFEN, l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle et la FNC (fédération nationale des chasseurs) ont conduit une

enquête 1990-2000 à dire d'experts sur le périmètre de suivi de l'Observatoire National des Zones Humides d'importance majeure (ONZH). Cette enquête a impliqué de nombreux contributeurs issus principalement des techniciens de l'ONCFS et des fédérations départementales des chasseurs ainsi que d'autres organismes publics. Elle s'inscrivait dans la continuité de l'enquête réalisée dans le cadre du rapport de l'Instance d'évaluation sur les zones humides publié en 1994.

Le SOeS envisage de reconduire, en 2010, cette enquête avec deux objectifs :

- maintenir une certaine continuité avec l'enquête précédente, afin de permettre des comparaisons dans le temps,
- s'efforcer, dans la mesure du possible, de remédier aux faiblesses de la précédente édition.

Elle prendrait la forme de questionnaires qualitatif et semi-quantitatif adressés, pour chacune des 152 zones humides d'importance majeure, à une liste d'observateurs issus d'organismes publics, d'associations et de fédérations de chasse.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques » :

5.4. Aspects « européens » et internationaux

A l'instar du règlement statistique européen sur les déchets, un nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides** sera adopté en 2009 et demandera des travaux en 2010.

En 2010 devront être fournies les réponses aux **deux questionnaires Eurostat** sur les **comptes** macro économiques de **flux de matières** et sur les **comptes d'émissions dans l'air au format Namea**.

En concertation avec l'Insee, le SOeS devra présenter les travaux engagés sur les indicateurs complémentaires du Pib devant les instances européennes et internationales concernées : Eurostat et la DG Env au niveau européen, l'Onu (groupe de Londres en particulier) et l'OCDE au niveau mondial.

6. Diffusion des travaux

Le portail des données environnementales du ministère, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au SOeS, sera ouvert au public en juin 2009. L'enrichissement des références contenues dans le portail constitue un objectif majeur du SOeS pour 2010. Cela implique la mise en place de partenariats avec les ministères, les établissements publics et les collectivités territoriales.

Les différents sites actuels du SOeS seront harmonisés et refondus dans un site unique du Commissariat général au développement durable.

Un effort de communication particulier sera fait au moment de la publication du millésime 2010 du rapport sur l'état de l'environnement tant en direction des médias que des institutions (Cese et Cnis en particulier).

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

| Opérations | Unité | Prévision | Observations | Suivi |
|------------------------------------|-----------------------------------|---------------------|--|---|
| Indicateurs complémentaires du Pib | SD méthodes, données et synthèses | Etalement 2010-2015 | 1. Dommages causés à l'environnement et non payés 2. Epuisement | <u>Insee</u> DCN et Louis De Gimel <u>SOeS</u> Sd méthodes, données, synthèses |

1 – Exposé de synthèse

L'année 2009 devrait être largement consacrée à la fin de la production et à l'exploitation de l'enquête nationale transport et déplacements 2007-2008 réalisée avec l'Insee et l'Inrets. Les résultats devraient en être rendus disponibles au grand public au travers d'études et de documents statistiques avant la fin 2009, soit dans un délai record par rapport aux versions précédentes de l'enquête.

Elle aura vu également se concrétiser les travaux menés pour remettre en production des indices de circulation réalisés par le Sétra et dont la publication avait été interrompue pendant plus d'un an suite aux transferts d'une partie importante du réseau routier national vers les départements.

Enfin, un investissement important aura été consacré en 2009 à la rénovation du système de gestion et de diffusion des informations relatives au parc de véhicules terrestres et à leurs immatriculations (Fichier central des automobiles) occasionné par la refonte du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales. Ce système d'information est désormais produit au sein du Service de l'observation et des statistiques ce qui devrait en permettre une plus grande utilisation structurante pour l'ensemble des statistiques sur l'utilisation des véhicules.

L'année 2009 aura également été l'année de l'aboutissement des changements de nomenclature : changement de nomenclatures d'activité et produits (NAF et CPF rev2) ainsi que le changement de nomenclature statistiques des transports (NST). Cette dernière a été pilotée en France par le SOeS de manière à coordonner la mise en service de nomenclatures pour chaque mode de transports qui satisfasse aux exigences statistiques des demandeurs et aux contraintes fonctionnelles des opérateurs.

Parallèlement, le contexte dans lequel s'exerce la statistique sur les transports est d'une part une demande forte européenne, en particulier de statistiques sur l'activité des opérateurs ferroviaires et sur les indices de prix des transports, une conjoncture très dégradée qui aura conduit à tirer parti des sources statistiques partagées (Dares, pôle emploi) pour le suivi conjoncturel en matière sociale, le besoin d'accroître l'information relative aux aspects environnementaux des transports (mobilisation du rapport du Citépa sur les émissions polluantes), publication de comparaisons européennes issues des indicateurs TERM et forte demande de territorialisation de l'approche statistique des transports.

Le SOeS continuera de participer aux travaux et à l'animation de l'Observatoire « énergie-environnement des transports » créé à la suite du Grenelle de l'environnement et dont l'objectif est de mieux connaître les émissions *ex ante* et micro-économique (en particulier dans un premier temps de CO2) des transports, favoriser la mise en place de l'affichage obligatoire du contenu en CO2 des prestations de transports et les éco-comparateurs. La participation à ces travaux devrait favoriser la possibilité de collecter à compter de l'obligation faite aux entreprises, des éléments statistiques sur les émissions.

Dans le cadre de la territorialisation des statistiques de transports, le SOeS intensifiera sa recherche d'élaboration et de mise à disposition des chargés d'études et statisticiens régionaux de toutes informations statistiques permettant une ventilation / analyse territorialisée et homogène de manière à permettre des comparaisons couvrant l'ensemble de la métropole ou de la France. Ces travaux s'inscriront dans le contexte de la redéfinition des fonctions d'observation dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Ces travaux concernent aussi bien la mise à disposition des bases de données (et leur actualisation) : SITRAM, SITRAV, INPORT (démographie des entreprises, résultats DADS...) que l'accessibilité aux données du FCA par zone géographique, ou encore la recherche d'indicateurs territorialisés et homogènes de la circulation routière, sur un champ de routes adéquat, ou de congestion

Les travaux d'exploitation de l'enquête Transit 2009-2010 seront engagés fournissant des résultats importants en matière de circulation routière de poids lourds sur le territoire national. L'extension attendue sur le point de passage à Calais / tunnel sous la Manche enrichira cette enquête par rapport aux éditions antérieures.

L'enquête souhaitée notamment par l'ONISR sur l'utilisation des 2 roues à moteur n'a pu être réalisée en 2009 notamment par manque d'informations sur le parc de ces véhicules pour constituer un échantillon fiable. Ces travaux être repoussés au delà de 2011 (enquête sur l'utilisation des VUL) puisqu'entre temps, l'ENTD aura fourni les informations structurelles manquantes à mettre en regard de l'accidentologie.

La mise en place des enquêtes structurelles thématiques en 2009 permettra de disposer d'un outil souple et léger pour interroger les entreprises de transport sur des thèmes particuliers. Les questions introduites en 2009 sur la consommation d'énergie en quantité devraient perdurer quand les questions relatives au parc de véhicules devraient disparaître au profit de demande sur la gestion des déchets.

Si une première exploitation descriptive de l'implantation des entrepôts sera possible en 2010 sur la base du répertoire mis en place, l'enquête sur leur activité ne pourra débuter qu'en 2011 (sur l'activité de l'année 2010) si bien que les résultats n'en seront disponibles que fin 2011.

Les informations sur les prix des transports de marchandises seront rassemblées dans une publication trimestrielle sur les prix, faisant le pendant de l'information trimestrielle sur l'activité (IPST).

Les données collectées sur les aspects sociaux (en particulier durée du travail des conducteurs routiers, marché du travail) actuellement rassemblés dans une publication spécifique (annuelle pour le transport routier de marchandises) devraient à l'avenir être publiées de façon plus précoce sans attendre une publication de synthèse.

La construction de séries homogène des transports, couvrant l'ensemble du champ et dans les unités de synthèse nécessaires, s'est poursuivie afin de nourrir le travail de la commission des comptes des transports de la Nation. Cela a tout particulièrement concerné les séries ferroviaires de fret et le transport routier sous pavillon étranger.

Les travaux engagés en matière de comptes satellites des transports devraient aboutir en 2010 à une diffusion large des résultats.

Il en est de même, sous réserve de moyens, pour la valorisation de la partie transports routiers de l'enquête de conjoncture réalisée par l'Insee.

2 – Travaux nouveaux pour 2010

2.1 – enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Fin 2008 et courant 2009 ont été menés par la direction générale de l'aviation civile les tests de l'« enquête annuelle nationale passagers » auprès des passagers dans les 9 principaux aéroports métropolitains. Cette enquête vise à répondre à la recommandation R13 du rapport Bernadet et à pallier l'impossibilité finalement rencontrée de mobilisation des bases de données sur les billets comme cela était suggéré dans le rapport et en référence aux travaux réalisés aux Etats-Unis.

En 2010 se poursuivra l'adaptation du système d'enquêtes sectorielles auprès des entreprises de transports. Les aspects descriptifs du parc de véhicule devraient disparaître au profit de l'exploitation du fichier central des automobiles rénové et les aspects relatifs à la consommation d'énergie et d'émission de CO₂ devraient être approfondis dans les suites notamment des travaux de l'observatoire énergie-environnement des transports et de l'obligation qui sera faite aux transporteurs d'afficher les émissions liées à leurs prestations. Il sera trop tard pour élaborer un questionnaire sur les déchets permettant d'améliorer la partie transport de la 3^{ème} réponse au règlement européen n°2150/2002 sur les statistiques relatives aux déchets (RSD). Sera néanmoins préparée l'interrogation en 2011 permettant cette amélioration lors de la 4^{ème} réponse.

La mise en place de l'enquête sur les prix de l'entreposage sera entreprise dans la foulée des travaux réalisés en 2009 sur la mise en œuvre d'un répertoire des entrepôts et de l'enquête annuelle sur leur activité.

L'enquête Transit, présentée au comité du label en 2008 et prévue alors pour porter intégralement sur l'année 2009 a due être en partie repoussée notamment en raison de la nécessaire sous-traitance d'une partie de la collecte (non prévue initialement) et de travaux sur certains tronçons routiers. Aussi, cette enquête portera à moitié sur l'année 2009 et pour l'autre moitié sur l'année 2010.

2.2 – exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

En 2009, dans le cadre de la mise en place du répertoire des entrepôts aura été mobilisée pour la première fois par la sous-direction de l'observation statistique des transports (bureau des statistiques d'entreprises et des prix des transports) la base des installations classées.

La mobilisation des DADS et des données relatives au recensement rénové de la population devrait permettre de réalimenter la base de données SITRA-V sur les migrations alternantes.

Concernant les véhicules routiers, à la suite de la rénovation complète du système d'information décisionnel sur les immatriculations et le parc des véhicules par le SOeS (projet SIDIV) et grâce à une convention passée désormais entre le SOeS et l'Organisme Technique central (UTAC), les caractéristiques techniques du parc des véhicules en service seront mieux connues et le kilométrage parcourus par les véhicules en services pourra être estimé par utilisation des informations recueillies par l'UTAC dans le cadre des contrôles techniques. Les premiers tests réalisés sur les bus et cars (publication à venir en 2009) seront étendus aux poids lourds (en complément de l'enquête sur l'utilisation des transport routiers de marchandises notamment pour les véhicules de plus de 15 ans d'âge non couverts par l'enquête) et sur les véhicules utilitaires légers (qui ne sont couverts par une enquête que de façon quinquennale).

En matière de connaissance de la circulation routière, le recueil des comptages sur les routes départementales (sous la responsabilité des conseils généraux) d'une part et en milieu urbain seront recherchés en vue d'améliorer le bilan de la circulation élaboré par le SOeS (bureau des synthèses économiques et sociales sur les transports). En collaboration avec la direction générale des infrastructures des transports et de la mer (DGITM), le Sétra, les directions interdépartementales des routes, sera recherchée l'élaboration d'indicateurs régionalisés de la circulation.

2.3 – les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

Depuis la suppression de l'enquête de conjoncture réalisée par le SESP auprès des entreprises de transport routier de marchandises, il n'a pas été possible de mobiliser les résultats de l'enquête réalisée par l'Insee et dont l'échantillon a été volontairement étendu sur le champ du transport routier de marchandises. Les premiers travaux n'étaient pas conclusifs pour raccorder les deux séries ; le recul dont on dispose désormais devrait permettre de reprendre ces travaux en 2010.

3 – opérations répétitives

| Opérations répétitives | Unité responsable | Suivi (ne rien inscrire) | observations |
|---|-------------------|--------------------------|--|
| Enquête thématique annuelle sur l'activité des entreprises de transport | SOeS/OST2 | | |
| Enquêtes / indices trimestriels de prix des services de transport de marchandises | SOeS/OST2 | | En cours : transport routier, transport fluvial, transport aérien. A développer : transport maritime, manutention-entrepotage |
| Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie | SOeS/OST2 | | |
| Enquête sur l'activité des opérateurs ferroviaires | SOeS/OST1 | | |
| Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) | SOeS/OST1 | | |
| Enquête permanente sur la | SOeS/OST3 | | |

| | | | |
|--|----------------------------------|--|--|
| durée du travail des conducteurs routiers de marchandises (chronotachygraphes) | (marché Alice-Sofréco) | | |
| Enquête annuelle sur les transports collectifs urbains de province (TCU) | Certu | | |
| Enquête annuelle sur les transports collectifs départementaux (TCD) | Certu | | |
| Statistiques de l'activité de la navigation intérieure | VNF | | |
| Base de données portuaires | DGITM/PTF4 | | |
| Base de données sur la flotte de commerce française | DGITM/PTF4 | | |
| Panel carburants | SOeS / ADEME (marché TNS-Sofres) | | |
| Panel Parc-auto | ADEME / CCFA (marché Sofres) | | |
| Fichier central des automobiles | SOeS/OST1 | | |
| Répertoire des entrepôts | SOeS/OST2 | | |
| Fichier des remontées mécaniques | DGITM/SGAS | | |
| Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM) | SOeS/OST1 | | |
| Système d'information sur les transports de voyageurs (SITRAV) | SOeS/OST1 | | |
| Mémento statistique des transport | SOeS/ OST1 et OST3 | | |
| Mémento statistique des transport, bulletin mensuel de statistique transports (BMST) | SOeS/ OST1 et OST3 | | |
| Séries des comptes des transports de la nation | SOeS/OST3 | | |

4 – allègement de la charge statistique des entreprises

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : concernant les enquêtes sectorielles auprès des entreprises, la mise en œuvre d'Esane par l'Insee en remplacement de la majeure partie des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SOeS conduira, malgré la poursuite d'enquêtes « structurelles thématiques d'activité » à une réduction de près d'un tiers de la charge liée à ces enquêtes pour les entreprises de transport. Cette réduction provient d'une part de la mobilisation des sources administratives par l'Insee, d'autre part de la réduction du nombre de variables demandées et enfin de la réduction de l'échantillon des entreprises interrogées. La réduction est plus marquée pour les grandes entreprises que pour les petites.

L'estimation du kilométrage parcouru par les bus et cars et du parc en service permise par la mobilisation conjointe du Fichier central des automobiles et les résultats des contrôles techniques de ces véhicules permet également de ne pas reprendre l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport de voyageurs (TRV) tout en retrouvant un niveau d'information, certes inférieur à celui de l'enquête mais suffisant pour mieux connaître l'activité en volume de cette branche d'activité. Le même type de recherche sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, plus complexe du fait d'une périodicité différente des contrôles techniques, de leur plus grand nombre et de la plus

grande diversité de leurs usages permettra d'alléger l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers qui se préparera au cours de l'année 2010 (pour réalisation en 2011).

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. Les enquêtes thématiques sectorielles d'activité qui feront suite à l'enquête annuelle d'entreprises ainsi que l'enquête sur les entrepôts seront dès leur première version collectées au choix, soit par voie postale, soit par internet. Dans le cas de ces enquêtes, le questionnaire internet sera rigoureusement le même que la version papier et la logistique de collecte (envoi d'un courrier postal d'annonce) sera la même.

5 – aspects particuliers du programme 2010

5.1 – aspects « régionaux et locaux »

L'analyse des transports à un niveau géographique plus détaillé que la métropole s'impose désormais, en particulier dans les démarches de territorialisation du grenelle de l'environnement et de recherche d'indicateurs territorialisés de développement durable. Le SOeS recherchera, en collaboration avec les autres sous-directions, la DGITM (direction des infrastructures de transports), l'IGN, le Sétra et les directions inter-départementales des routes à mettre en place des indicateurs d'occupation de l'espace et de densité de trafic.

5.2 – aspects environnementaux et développement durable

Diverses demandes résultent de la mise en place d'un suivi des suites du grenelle de l'environnement. Les demandes concernent notamment l'évolution des parts modales du transport routier, l'ouverture d'infrastructures (en particulier de transport collectifs en site propre) et d'émissions de polluants et gaz carbonique (à travers notamment les demandes résultant de l'observatoire énergie-environnement des transports créé à la suite du grenelle).

5.3 – aspect évaluation des politiques sociales publiques

néant

5.4 – aspects européens

La France ne respecte par ses obligations européennes en matière de production et de diffusion d'indices de prix des transports : la production prochaine d'indices relatifs au transport maritime d'une part et de manutention-entreposage sont les priorités du bureau OST2.

6 – diffusion des travaux

Les différents sites internet des services qui ont rejoint le SOeS (IFEN, OE, SESP) seront refondus dans un site unique du SOeS. Cette fusion ne remettra pas en cause la politique de diffusion initialisée antérieurement qui consiste à mettre sur internet l'ensemble de la production statistique (Chiffres et statistiques (ex Informations rapides), Points sur (ex 4 pages), Références...) et des rapports ou présentations.

La mise à disposition de données sous la forme de cubes Beyond sera poursuivie, notamment pour les enquêtes sectorielles, les immatriculations et le parc.

La reprise fin 2008 de la publication du bulletin mensuel de statistiques restera accompagnée de la mise en ligne des principales séries conjoncturelles relatives aux transports. De même, la mise en ligne du mémento statistique des transports est désormais réalisée sous une forme applicative hiérarchisée (fichiers html) et sous la forme de fichiers excel.

7 – suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2009-2013

| opérations | unité | prévisions | observations | suivi |
|--|-------------|------------|---|-------|
| l'amélioration de la connaissance des échanges internationaux de marchandises et du transport domestique associé, notamment dans ses aspects intermodaux (connaissance des <i>hinterlands</i> portuaires) | | | | |
| l'amélioration de l'information sur la circulation routière, passant notamment par la préservation de l'information relative au réseau décentralisé, en particulier la circulation automobile en milieu urbain et la consolidation de la connaissance des origines/destinations des flux d'automobiles | | | | |
| la connaissance des origines/destinations finales et des prix pratiqués en transport aérien | DGAC | 2009/2010 | Tests menés, dossier devrait être proposé au comité du label en 2009 | |
| la mise en place d'un système d'information sur la logistique au sens « organisation des transports » à travers notamment la mise en place d'une enquête permanente sur l'activité des entrepôts | SOeS | 2009/2010 | Répertoire en cours de construction, lancement de l'enquête prévu en 2010 (1 ^{er} trimestre) | |
| Le suivi du transport combiné (notamment dans le ferroviaire) et des unités de transport intermodal | SOeS, DGITM | 2009/2010 | - Côté transport ferroviaire, modification de l'enquête auprès des opérateurs, - Côtés ports, travaux sur l'« interland » des ports et construction des indicateurs de part modale | |
| L'amélioration de la qualité des statistiques en matière de transports en commun et notamment pour ce qui concerne les origines destinations de voyageurs. Un effort de suivi de l'offre de service et de sa qualité devra être réalisé | SOeS, Certu | | | |
| mobilisation des informations relatives aux péages routiers et autoroutiers | | | | |
| mise en place d'une enquête permanente avec le soutien de l'ONISR, sur l'utilisation des <u>deux-roues motorisés</u> | | | | |

| | | | | |
|--|------------------------|-----------|---|--|
| Produire et diffuser des statistiques de transport ferroviaires de marchandises intégrant l'ensemble des opérateurs | SOeS | | Fait : transmission à Eurostat et publication <i>in</i> Rapport de la CCTN et BMST | |
| Exploitation de l'enquête nationale transports et déplacements | SOeS, Inrets, Insee... | 2009-2010 | En cours, sont prévus des publications notamment dans la Collection <i>références du CGDD</i> et <i>Données sociales</i> de l'Insee en 2009 | |
| Amélioration de la qualité de l'enquête Certu sur les transports en commun (Base GART-Certu) | | | | |
| Suivi de l'exploitation des panels : Parc Auto, Carburants et SDT | | | | |
| Réorganisation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) mobilisant les contrôles techniques, approfondissant la connaissance des marchandises transportées | | | | |

AVIS MOYEN TERME 2009-2013 ET AVIS 2009 - PREMIÈRE ANNÉE D'EXÉCUTION

Transports

1. Le Conseil réaffirme son souhait de voir rapidement étudiées et mises en oeuvre, dans le cadre de ce moyen terme, les recommandations formulées dans le rapport du Cnis « Inventaire des besoins d'information sur les transports ». A cette fin, il demande qu'un comité de coordination statistique composé du service statistique et des directions opérationnelles du ministère soit créé rapidement pour cadrer l'avancée des travaux indispensables à la mise en oeuvre de ces recommandations. Il souhaite que ce comité rende compte de l'avancement de ses travaux chaque année dans le cadre de la formation ad hoc.

La proposition de lancement du comité de coordination statistique a été faite auprès des directeurs d'administration centrale (DGITM et DGAC) et des établissements publics concernés (Sétra, Inrets, Certu).

Une réunion s'est tenue en janvier sous la présidence de M. Gressier sur l'avancement et les difficultés rencontrées en matière de statistiques ferroviaires et a discuté le projet d'article 1 du projet de loi sur la régulation ferroviaire.

2. Le Conseil insiste sur l'étude des recommandations du rapport « inventaire des besoins d'information sur les transports » concernant la mobilité locale des personnes en incluant ses implications sur le bilan de la circulation pour éclairer de manière homogène dans les différentes agglomérations l'offre de transport, la qualité de service, la congestion. Il s'agirait ainsi de chercher à rendre possible la mesure de certains effets environnementaux des transports et l'impact des mesures à venir pour le développement durable.

L'indice de circulation routière a connu une longue interruption en 2008 et début 2009. Des travaux de rénovation de cet indice, avec une segmentation plus importante du type de routes, un accroissement du nombre de points de comptage suivi et la reprise des évolutions passées a été réalisé. L'indice rénové a donné lieu à une première publication mais des travaux méthodologiques de validation restent à entreprendre.

Parallèlement, les projets de décret concernant les remontées d'information relatives aux comptages sur les routes départementales ne sont pas encore publiés. Ces remontées constituent un préalable à la mise en place d'une information régionalisée sur les trafics.

3. Le Conseil souhaite que soit mise en place une synthèse statistique des échanges internationaux de marchandises à partir des sources statistiques de transports pour pallier l'abandon de l'obligation de déclaration douanière en matière de flux de marchandises en intracommunautaire. Les travaux devraient notamment permettre une estimation des flux conteneurisés de marchandises échangées passant par les ports français ou étrangers.

4. Le Conseil encourage vivement la réalisation de l'enquête sur les entrepôts et souhaite que celle-ci fournisse à la fois des informations sur les caractéristiques et l'activité logistique des entrepôts, et sur les flux de transport amont et aval associés.

Un comité a été constitué et a travaillé sur la mise en place d'un répertoire des entrepôts et plateformes logistiques à partir des sources existantes (annuaires professionnels et listes des installations classées de la DGPR). La mise en place pratique du répertoire, préalable à la réalisation de l'enquête est en cours de réalisation et devrait, si les informations attendues de la DGPR parviennent rapidement au SOeS être opérationnel avant l'été 2009.

5. Dans le contexte d'ouverture à la concurrence modale et intermodale, le développement de la connaissance des prix et de leur évolution est une indication essentielle de l'adaptation de l'offre à la demande aux conditions de concurrence. Le Conseil encourage la mise en place des indices prévus dans le règlement STS. Il demande également de poursuivre la réflexion méthodologique pour apprécier au-delà des évolutions, les prix en niveau pour procéder à des comparaisons par mode.

L'indice de prix du transport aérien de fret est désormais calculé et publié chaque trimestre. Pour le moment, la priorité des travaux menés en matière de prix reste axée sur la mise en place des indices ainsi que sur la rénovation de l'indice de prix du transport routier de marchandises dont l'évolution a connu, en 2008 avec la forte hausse des prix des carburants et l'intégration de formules d'indexation des évolutions fortes.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

Enquête TRM :

- résultats mensuels dans le bulletin mensuel de statistiques transports
- résultats trimestriels dans les Chiffres et statistiques (délai fin trimestre T+1)
- résultats annuels détaillés (2007 en janvier 2009, 2008 prévus à l'été 2009)
- résultats annuels européens 2007 : « Le point sur » janvier 2009

Enquête auprès des opérateurs ferroviaires :

- résultats trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports (depuis le 1^{er} trimestre 2009)
- résultats annuels 2007 fournis à Eurostat....

Enquête VUL 2005-2006

- publication d'un n° de Chiffres et statistiques (à l'époque Information rapide du SESP) le XX 2008
- diffusion sur internet des résultats détaillés fin 2008

Fichier central des automobiles, immatriculations :

- résultats mensuels et trimestriels dans le bulletin mensuel de statistiques transports,
- résultats trimestriels dans les chiffres et statistiques
- résultats mensuels, trimestriels et annuels détaillés sur internet (fichiers excel et Beyond)

Fichier central des automobiles, parc :

- résultats annuels détaillés sur internet (fichiers excel et Beyond) 2007 en 2008, 2008 à venir dans le courant de l'été 2009
- Bilan des immatriculations un an après la mise en place du bonus-malus, « Le point sur » (février 2009)

Enquête sur les déplacements touristiques 2007 : « Le point sur », janvier 2009

Prix des transports (indices des prix du transport routier de marchandises, du transport fluvial de marchandises, du transport aérien de marchandises, prix moyens de la messagerie) : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Activité trimestrielle dans la messagerie : chaque trimestre dans le courant du 3^{ème} mois qui suit la fin du trimestre dans la collection chiffres et statistiques

Enquête annuelle d'entreprises 2006 :

- synthèse dans Chiffres et statistiques (xxx 2008)
- base de données beyond sur internet (xxx 2008)
- article des notes de synthèse du SESP sur le secteur du transport routier de voyageurs (xxx 2008)

Enquête annuelle d'entreprises 2007

- synthèse dans Chiffres et statistiques (à paraître en mai 2009)

Enquête sur les conditions de travail des conducteurs routiers de marchandises

- bilan social du Transport routier de marchandises 2007 paru en février 2009
- dans un article d'un numéro de la collection références du CGDD à paraître

Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers de marchandises

- bilan social du Transport routier de marchandises 2007

Rapports de la Commission des comptes des transports de la nation

- pré-rapport sur les comptes 2007 : avril 2008
- rapport sur les comptes 2007 : juillet 2008
- pré-rapport sur les comptes 2008 : à paraître avril 2008

Bilans sociaux des transports :

- bilan social annuel du transport routier de marchandises 2007 (février 2009)
- bilan social du transport routier de voyageurs 2006-2007 (août 2008)

Avant propos

Le programme 2009/2010 sera certainement à compléter/modifier du fait de :

- l'attente du vote définitif des lois Grenelle 1 et 2, projets de lois intégrant des volets sur le suivi d'indicateurs et sur l'observation, le développement des connaissances sur les déchets
- la présentation à l'automne au Conseil d'Administration de l'ADEME du projet de système d'aides déchets pour 2010/2012 qui propose de soutenir entre autres l'observation locale des déchets et l'utilisation de la méthode ComptaCoût® sur les coûts de gestion du service public des déchets

Le projet de programme déchets 2010 présenté ci-dessous pourra donc être sujet à modifications.

1 – Travaux et publications 2008/2009

1.1 La seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères (demandée par le MEEDDAT dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004).

La campagne de terrain s'est terminée en juillet 2008 et l'exploitation des données a été réalisée entre fin 2008 et juin 2009 par le BRGM associé à Service Public 2000. Les résultats seront officiellement présentés par l'ADEME et le MEEDDAT lors du colloque « Prévention et Gestion des déchets dans les territoires » le 24 juin 2009 à Lille. Un document de 4 pages présentant les principaux résultats sera produit pour ce colloque (et mis en ligne sur le site de l'ADEME), et sera ensuite publiée à l'automne une synthèse d'une centaine de pages.

Rappelons que cette campagne concernait **100 collectivités tirées au sort** sur lesquelles ont été réalisés des échantillons d'ordures ménagères résiduelles et de collectes sélectives. De plus, 35 déchèteries ont aussi été échantillonnées durant 1 semaine chacune. A noter qu'ont été différenciées les origines ménages et non ménages de ces déchets. L'organisation générale de cette campagne a été validée par un **comité de pilotage constitué du MEEDDAT, de l'AMF, de la FNADE et d'Eco-Emballages** qui a cofinancé cette campagne.

1.2 La seconde enquête « Collecte » (réalisée en 2008 et portant sur les données 2007) concernant les ordures ménagères, a permis d'actualiser les compétences « collecte et traitement » des collectivités et de préciser les tonnages collectés (avec leur destination) pour :

- **les ordures ménagères résiduelles,**
- **les collectes sélectives d'emballages,**
- **les encombrants,**
- **les biodéchets,**
- **les déchets verts,**
- **les déchèteries.**

Les résultats seront prochainement disponibles sur le site www.ademe.fr à la rubrique déchets. Rappelons que 2 300 établissements publics de coopération intercommunale et 500 communes indépendantes ont été interrogés (taux de retour 96 % en population).

Une des observations importantes est que sur les 37,8 millions de tonnes collectées par le service public, 10,8 millions le sont via les 4400 déchèteries réparties sur le territoire national.

L'enquête sur **les coûts de la filière de gestion des bio-déchets** est terminée et une synthèse est disponible sur le site Internet de l'ADEME.

La synthèse de **l'enquête ITOM** – données 2006 (Installations de Traitement des Ordures Ménagères) sur les données est aussi accessible sur le site Internet de l'ADEME.

1.3 Le 1^{er} référentiel national sur les coûts de gestion du service public d'élimination des déchets

La réalisation de ce référentiel est basée sur une analyse statistique des données contenues dans 124 matrices standard d'expression des coûts, cadre de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets, remplies par les collectivités (matrice automatisée accessible dans SINOE®). L'intérêt principal de cette matrice est d'offrir aux collectivités un cadre standardisé pour la présentation de leurs coûts et dans le même temps de permettre la construction d'un système d'informations permettant à terme une exploitation statistique nationale des données sur les coûts et l'élaboration de référentiels. Les matrices ont été directement renseignées dans un module « coûts » intégré dans l'outil SINOE® (www.sinoe.org). Celui-ci permet aux collectivités volontaires de saisir l'ensemble de leurs données dans un format adaptable à leur organisation et de générer automatiquement un certain nombre d'indicateurs, mais aussi de se comparer entre collectivités de taille et d'organisation équivalentes.

Ce premier référentiel sera aussi présenté en juin 2009 lors du colloque de Lille dans un atelier traitant du coût du service public d'élimination des déchets (SPED).

Enfin l'ADEME proposera fin juin 2009 une actualisation de la **plaquette « les déchets en chiffres, en France »** présentant annuellement les indicateurs essentiels de la production/gestion des déchets en France (téléchargeable sur www.ademe.fr.)

2 – programmation 2009/2010

Une **enquête** 2007 soutenue par l'ADEME et réalisée par le Syndicat National des Entreprises de l'Assainissement a permis d'identifier 356 sites acceptant des **déchets de l'assainissement**. L'ensemble des informations obtenues est accessible dans l'outil SINOE®. Les données sont aussi consultables directement sur le site du SNEA via des liens SINOE®. Il est envisagé d'actualiser ces données en 2009.

Concernant **ComptaCoût®** (**document disponible sur www.ademe.fr**), l'ADEME a lancé une évaluation de la méthode auprès de 150 collectivités et une analyse des besoins en connaissance des coûts de gestion des déchets par le service public auprès de 200 autres collectivités.

L'enquête ITOM 2008 est en cours (résultats prévus pour début 2010).

Travail d'importance lancé sur les besoins et la mise en place de méthodes sur **la monétarisation des externalités dans le domaine des déchets** (création d'un atelier au niveau national regroupant le MEEDDAT, des chercheurs et des bureaux d'études). L'idée est de lancer ensuite un appel à projets sur ce sujet.

Une **comparaison européenne des indicateurs déchets** (étude de parangonnage), notamment pour resituer dans un contexte élargi l'évolution des futurs indicateurs nationaux issus du Grenelle de l'environnement, est en préparation avec le MEEDDAT.

L'ADEME envisage aussi de travailler sur les aspects économiques de la **gestion des déchets par les entreprises**, dans une approche d'optimisation de la prévention (connaissance précise des coûts, notamment internalisés et évités, mais aussi de connaître les stratégies de soutien dans divers pays aux travers entre autres d'outils économiques).

3 – Autres travaux liés à l'observation

Un travail important continue d'être réalisé sur le **portail « déchets » SINOE®** - Système d'INformation et d'Observation de l'Environnement - (www.sinoe.org) pour assurer son développement et y ajouter régulièrement des données complémentaires. SINOE® permet une saisie directe des données d'enquête déchets par des prestataires (droits d'accès spécifiques). Cet outil donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer leurs propres données au sein d'un espace privatif et d'utiliser ainsi SINOE® comme base de données locales, départementale ou régionale. Un **module spécifique sur les coûts** a été mis à disposition des collectivités en 2008 qui leur permet de restituer les différents coûts de leurs services déchets. Cette matrice accessible aux collectivités volontaires, peut être remplie à partir de ComptaCoût®, mais aussi à partir de d'autres méthodologies. La matrice présente en colonne les différents flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives ...) et en ligne les charges et recettes liées aux différentes étapes techniques (collecte, traitement ...). Le résultat est la production des coûts complets, techniques, partagés, aidés et les coûts par tonne et par

habitant. Cette matrice est totalement personnalisable par la collectivité. *Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ademe.fr rubrique déchets/connaissance des coûts ou sur www.sinoe.fr.*

L'agence poursuivra l'analyse des orientations des **plans de gestion des déchets** (déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux, déchets du BTP, déchets de soin) afin d'assurer une veille sur les orientations de ces plans et juger de leur impact sur la politique nationale de gestion des déchets. Les Plans d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés sont étudiés en priorité et une méthodologie d'analyse des **risques de pénurie** d'installations de traitement des déchets résiduels a été élaborée et intègre les dernières données sur les installations et les flux.

Le **Comité de Connaissance des Coûts**, mis en place début 2005 par l'ADEME, et rassemblant la majorité des acteurs concernés par la connaissance des coûts de gestion des déchets ménagers, poursuit son travail de validation et de propositions sur l'ensemble des sujets traitant de la connaissance des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Parallèlement, l'ADEME poursuit la diffusion de la **méthode ComptaCoût**[®] (méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de service public d'élimination des déchets) d'être vers les collectivités avec une formation de base de 3 jours. Depuis 2007, environ 400 collectivités ont été formées à la méthode. Des formations sont aussi proposées pour remplir la matrice sur les coûts pour les collectivités qui ne souhaitent pas passer tout de suite à l'utilisation de la méthode ComptaCoût[®], mais qui veulent remplir la matrice standard de présentation des coûts du SPED.

4 – Poursuite des enquêtes

La réalisation des enquêtes statistiques par les services spécialisés des ministères concernés par le règlement statistique européen sur les déchets et l'alimentation de SINOE[®] par des données administratives conduit l'ADEME à réfléchir sur les conditions d'utilisation, de présentation et de restitution des données dans SINOE[®], mais surtout sur la pré-saisie des questionnaires pour les prochaines enquêtes exhaustives (ITOM, collecte, déchets dangereux, ...). Dans tous les cas, les seules informations nécessaires aux réponses au Règlement Statistique Européen sur les déchets sont insuffisantes pour assurer le suivi des politiques locales et nationales en matières de déchets. Il est nécessaire de compléter régulièrement les données statistiques par de nouvelles enquêtes complémentaires exhaustives et/ou ciblées. A ce sujet, l'ADEME entame une réflexion sur les besoins.

1. Exposé de synthèse

Le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 6 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

Consolidation du nouveau système d'information sur les pêches maritimes

La DPMA a entrepris en 2006 de constituer un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère de l'agriculture et de la pêche, des services extérieurs des affaires maritimes et des partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en terme de transmissions de données, dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

Le nouveau système d'information modifie profondément l'organisation de la saisie des documents déclaratifs et leur traitement. Il assure au MAP la maîtrise de l'ensemble des flux de données et de leur exploitation. En particulier, de nouvelles applications de saisie des documents déclaratifs et de croisement des données, qui sont à la base de l'élaboration des statistiques sur les productions des pêches maritimes, ont été mises en œuvre en 2009. La rénovation de la chaîne de traitement des données doit permettre, à terme, une amélioration sensible des conditions de production des statistiques de la pêche et de leur fiabilité.

L'année 2010 sera consacrée à la poursuite des développements nécessaires à la production régulière des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les pêches maritimes à partir du nouveau système d'information.

Développement de la collecte et de la production de données économiques

La collecte de données économiques a été développée depuis quelques années dans le cadre d'un règlement européen relatif à la collecte des données, mis en place par la Commission aux fins d'analyse scientifique et d'évaluation. Dans le cadre du programme national mis en place pour répondre à ce règlement, le BSPA pilote le volet économique établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche et les entreprises de transformation et de mareyage.

Un nouveau règlement est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Il se caractérise notamment par l'extension de la liste de variables économiques à collecter et l'extension de son champ au secteur de l'aquaculture. Cela conduira à étendre le programme national de collecte de données économiques et, par voie de conséquence, à développer la production des statistiques et d'indicateurs économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme continuera d'être conduit avec l'appui de partenaires de la DPMA. Afin de satisfaire aux obligations du nouveau règlement européen en matière de recueil, de conservation et d'utilisation des données collectées et de permettre au BSPA d'effectuer dans de meilleures conditions les traitements nécessaires pour répondre aux demandes, il est proposé de soumettre à un examen d'opportunité par le CNIS la collecte de données économiques dans le secteur de la pêche.

En ce qui concerne l'aquaculture, l'année 2009 a été marquée par la rénovation de l'enquête statistique annuelle, qui doit permettre de répondre au nouveau règlement européen sur la communication des statistiques aquacoles. La nouvelle enquête doit également fournir les données nécessaires pour effectuer la segmentation des entreprises qui doit être utilisée pour collecter des données économiques dans ce secteur. Sur la base des résultats de la première enquête dans sa nouvelle forme, il est prévu de réaliser en 2010 une étude pilote pour la production de ces données.

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Enquêtes économiques

La production de données économiques sur la pêche et l'aquaculture s'inscrit dans le cadre du programme national mis en place pour répondre au règlement européen sur la collecte des données, dont le champ a été étendu en 2009 au secteur de l'aquaculture

Jusqu'en 2008, ce programme couvrait les activités des entreprises de pêche et des industries de transformation des produits de la mer. La collecte de ces données a jusqu'à présent été organisée par la DPMA avec le concours de partenaires : IFREMER et Université de Nantes pour le secteur de la pêche, OFIMER pour les industries de transformation et le mareyage.

Afin de répondre aux exigences du nouveau règlement européen et d'améliorer les conditions de collecte et de traitement des données économiques dans le secteur de la pêche, il est proposé de soumettre cette collecte de données à un examen en opportunité du CNIS. Actuellement la collecte est réalisée auprès de deux échantillons de navires de pêche. L'Université de Nantes traite les données de navires affiliés à des centres de gestion, l'IFREMER effectue une enquête directe. Le BSPA ne reçoit actuellement que des agrégats élaborés par les partenaires, qu'il retrace pour produire les résultats nationaux. Dans le nouveau système, le BSPA recueillera les données individuelles des navires, ce qui facilitera leur traitement et permettra de mieux répondre aux demandes des utilisateurs.

L'extension de ce programme au secteur de l'aquaculture prévue par le nouveau règlement européen va se faire progressivement : une étude pilote sera conduite en 2010, sur la base des résultats de l'enquête statistique sur l'aquaculture renouvelée en 2009.

En 2010 le BSPA contribuera également à l'élaboration du programme national 2011-2013 de collecte de données que la France doit transmettre à la Commission conformément au règlement européen.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information. Ces travaux permettront aussi d'élaborer et de mettre régulièrement à la disposition du ministère les indicateurs de pilotage dont il a besoin pour la conduite de son action.

2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs

Poursuite de la rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs

Le nouveau système d'informations sur les pêches maritimes est entré en 2009 dans sa phase opérationnelle. Depuis janvier 2009 ont été mis en œuvre : une nouvelle application de saisie des documents déclaratifs (journaux de bord et fiches de pêche) dans un nouveau centre de saisie ; le développement d'une nouvelle application de croisement des données aux fins notamment d'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Le BSPA assure la maîtrise d'ouvrage de cette application, avec l'appui technique de la mission des systèmes d'information de la DPMA. Le développement et la mise en production, prévus sur une période de trois ans, sont assurés par l'IFREMER. Après une année 2009 consacrée à la mise en place du système et des traitements destinés à produire les données mensuelles et trimestrielles, les développements se poursuivront en 2010 pour la production des statistiques annuelles et de l'ensemble des données nécessaires pour répondre aux divers règlements européens.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Echantillonnages des marées au débarquement

Les travaux d'échantillonnages de marées au débarquement ont été développés par l'IFREMER afin d'estimer l'effort de pêche et la production des flottilles mal couvertes par les déclarations obligatoires. Cela recouvre principalement les navires de moins de 12 m. de la Méditerranée et des départements d'outre mer. Les premiers résultats de ces travaux doivent être produits en 2009. En 2009 le BSPA a repris la maîtrise d'ouvrage de l'observation des marées au débarquement en Méditerranée ainsi qu'en Guadeloupe. En 2010 sont prévus : l'exploitation, avec le concours de l'IFREMER, des données collectées ; la poursuite des observations dans les flottilles appropriées.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

L'enquête statistique sur l'aquaculture, qui est renouvelée en 2009 pour répondre aux obligations du nouveau règlement européen sur la communication des statistiques aquacoles, devra continuer à être réalisée annuellement.

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des documents déclaratifs des pêcheurs (journaux de bord et fiches de pêche) est faite en continu. Elle est à la base de l'élaboration des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et les débarquements.

Les statistiques sur les ventes des produits de la pêche sont établies à partir des déclarations de ventes dans les halles à marée qui sont exploitées par l'office France Agrimer dans le cadre du réseau inter-créées.

| Opérations répétitives | Unité responsable | Suivi (ne rien inscrire) | Observations |
|--|-----------------------|-----------------------------|--|
| Enquêtes | | | |
| Enquête aquaculture | BSPA | | Annuelle, renouvelée en 2009 |
| Enquêtes économiques | BSPA avec partenaires | | Annuelle Extension à l'aquaculture à partir de 2010 |
| Exploitation de fichiers administratifs | | | |
| Journaux de bord et fiches de pêche | DPMA | | En continu |
| Notes de ventes | France-Agrimer | | En continu |
| Autres travaux répétitifs | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le Conseil Européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 3 novembre 2008 prévoit la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1^{er} juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400000 Euros doivent communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place de procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. L'effet de ces mesures doit se faire sentir à partir de 2010.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le nouveau règlement européen demande de produire des données par grande région de pêche (Atlantique-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions).

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées)

5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution n'est programmée en 2010 sur les aspects environnementaux. Mais un des objectifs des statistiques de pêche est de permettre d'estimer le niveau de la ressource et d'aider au pilotage de la politique commune de la pêche qui tient compte de ces aspects.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture restent largement régies par la réglementation européenne. L'entrée en vigueur de nouveaux règlements en 2009 aura des conséquences importantes sur l'activité du bureau des statistiques.

On rappelle que les travaux du BSPA s'articulent autour des principaux règlements européens suivants :

- Règlement du Conseil relatif au contrôle de la politique commune de la pêche, qui impose aux Etats membres de transmettre à la Commission européenne les données sur les quantités débarquées, chaque mois pour les espèces sous quotas et chaque trimestre pour les espèces hors quotas ; un nouveau règlement européen sur le contrôle est en cours de négociation. Sa mise en œuvre en 2010 devrait entraîner des changements dans les déclarations obligatoires de captures, qui devront toutes être effectuées selon un rythme mensuel.
- Règlements du Parlement et du Conseil concernant la communication de statistiques sur les captures nominales des Etats membres dans les grandes régions de pêche : ces règlements régissent les transmissions annuelles de statistiques à Eurostat ;
- Règlement du Parlement et du Conseil sur l'envoi de statistiques sur les débarquements des produits de la pêche dans les Etats membres : transmission annuelle à Eurostat de statistiques sur les quantités débarquées et les valeurs unitaires ;
- Règlement du Parlement et du Conseil sur la communication de statistiques sur l'aquaculture : nouveau règlement entré en vigueur en 2009 ;
- Règlement du Conseil sur la collecte et la gestion des données techniques, biologiques et économiques: nouveau règlement entré en vigueur en 2009, étendu au secteur de l'aquaculture.

6. Diffusion des travaux

Le bureau des statistiques de la DPMA ne possède pas de support de publication qui lui soit propre, hormis un bilan annuel de production de la pêche et de l'aquaculture, établi en collaboration avec l'Ofimer. Le dernier bilan publié est relatif à l'année 2007.

Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont également publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires, dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...), dans l'annuaire statistique de l'Insee...

Dans la mesure de ses moyens, le bureau poursuivra ses efforts pour mieux valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations et en développant des travaux d'analyse et de synthèse sur le domaine.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les grandes orientations prévues au programme à moyen terme restent valables en ce qui concerne :

- La refonte de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs
- Le développement de la collecte de données économiques
- La rénovation de l'enquête statistique annuelle sur l'aquaculture

1. Exposé de synthèse

Les travaux qui seront menés en 2010 sont très largement déterminés par les obligations européennes et par certains engagements pris envers les utilisateurs. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et sa recherche d'efficacité par des actions faisant évoluer les outils, les méthodes, l'organisation et les modes de communication au sein de son réseau.

Le service central et les services régionaux de la statistique agricole seront mobilisés en 2010 par l'importante opération que constitue le recensement agricole qui verra notamment la mise en œuvre de la collecte assistée par informatique (Capi). Trois autres opérations nouvelles seront également réalisées. L'enquête sur les consommations d'énergie des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers ainsi que les coopératives d'utilisation de matériel agricole précédera une enquête sur la consommation d'énergie des exploitations agricoles prévue pour 2011. Ces deux opérations sont particulièrement importantes dans un contexte de développement de mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique du secteur agricole. L'enquête triennale sur les matières premières pour l'alimentation animale permettra la réalisation de bilan ressource-emplois demandés par Eurostat et la calage de modèles d'incorporation. Après de groupe de travail mis en place en 2009, l'enquête conjoncture fruits et légumes sera renouvelée.

L'enquête sur les matières premières et les enquêtes de conjoncture animales et végétales feront l'objet de demandes d'avis d'opportunité au CNIS.

Les travaux sur les fichiers administratifs se poursuivront en 2010. Le service statistique est en effet la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données. Ce projet doit permettre une alimentation automatique en données administrative du puits statistique de l'entrepôt ministériel de données. Le SSP est également maître d'œuvre pour la construction d'un méta-dictionnaire. Ces travaux initiés fin 2007 ont été retardés en 2008 par la réorganisation de nos partenaires impliquée par la RGPP. Ils se poursuivront en 2009 et 2010

D'autres travaux porteront sur la mise en œuvre d'une nouvelle typologie des exploitations agricoles en application des règles européennes qui sera appliquée au RICA en 2011. L'année 2010 sera consacrée à la définition de nouveaux échantillons et méthodes d'extrapolation des résultats.

Parmi **les opérations répétitives** figurent une quinzaine d'enquêtes et le RICA ainsi que différentes opérations d'exploitation des fichiers administratifs (issus notamment des demandes d'aides des agriculteurs).

L'allègement de la charge statistique des entreprises est pris en compte dans le cadre du recensement agricole 2010. Le recours aux données administratives permet notamment de restreindre le questionnaire et d'en pré-renseigner une partie.

Concernant **les aspects régionaux**, le recensement agricole améliorera la connaissance locale de l'agriculture, notamment sur des problématiques fines et localisées. Différentes opérations seront par ailleurs développées dans les DOM en 2010. Le RICA sera étendu aux Antilles et à la Réunion. La statistique agricole annuelle dans les DOM sera harmonisée avec celle de la métropole.

Sur le thème des **relations entre l'agriculture et l'environnement**, une partie du questionnaire du RA centré sur les méthodes et pratiques de production va permettre de mieux appréhender la capacité de l'agriculture poursuivre son développement de façon durable. Les enquêtes sur la consommation d'énergie dans les ETA et coopératives qui précède celle de 2011 pour les exploitations agricoles fournira également des informations précieuses dans ce domaine.

La politique éditoriale du SSP a été renouvelée et le site agreste considérablement étoffé. Un nouvel outil de diffusion en ligne, DISAR est progressivement développé et sera notamment utilisé pour la

diffusion du RA 2010. Le système de diffusion des statistiques annuelles des IAA sera également redéfini en 2010

2. Travaux nouveaux pour 2010

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

RA 2010

La grande opération nouvelle de 2010 est le recensement de l'agriculture (RA 2010). Il fait l'objet de très fortes évolutions, sur les plans statistique, organisationnel et informatique.

Sur le plan statistique, la principale innovation porte sur les unités qui seront interrogées : les unités locales du répertoire SIRENE. L'étape de constitution de la liste des exploitations à enquêter, qui sera pour l'essentiel réalisée en 2009, reposera sur la mobilisation de différentes sources (le répertoire SIRENE, la base de sondage renouvelée, le fichier des aides agricoles). Ces listes feront l'objet d'une validation en commission communale comme par le passé.

Sur le plan organisationnel, la suppression des services départementaux nécessite une réorganisation de la collecte au niveau des services régionaux de statistiques agricoles.

Enfin, sur le plan informatique, le recensement de l'agriculture est la première opération du SSM Agriculture à passer à une collecte assistée par ordinateur. Il s'agira également de la première opération pour laquelle une partie des informations auparavant collectées fera l'objet d'un pré-remplissage grâce aux fichiers administratifs.

Le règlement européen prévoit également d'inclure un volet nouveau sur les méthodes de production qui pourra faire l'objet pour tout ou partie d'un sondage selon le niveau recherché de représentativité. Compte tenu de la montée en puissance des problématiques environnementales, la consultation lancée en 2008 et présentée à la formation agriculture du CNIS conduit à rendre exhaustif une majeure partie de ces questions qualitatives sur les méthodes de production et à les compléter par des questions parfois plus quantitatives.

Le recensement sera présenté au comité du label du 16 juin.

Enquête énergie ETA ETF ETR CUMA

La dernière enquête sur la consommation d'énergie en agriculture a été réalisée en 1992. La prochaine enquête sur la consommation d'énergie par les agriculteurs sera réalisée en 2011, après le RA 2010, de façon à constituer un échantillon optimale s'appuyant sur une base de sondage à jour. Cependant, près de 3 exploitations agricoles sur 10 ont désormais recours à un tracteur appartenant à une CUMA ou à une ETA. Une enquête complémentaire auprès des ETA et CUMA sera donc réalisée dès 2010, et sera également étendue aux ETF et ETR (entreprises de travaux forestiers et ruraux). Elle vise à quantifier la consommation, pour les usages professionnels, de produits pétroliers et non pétroliers ainsi que la production d'énergie pour l'autoconsommation et pour la vente. L'avis d'opportunité a été rendu le 15 mai 2008.

Enquête triennale sur les matières premières pour l'alimentation animale des animaux de ferme

Elle se déroulera en 2010 sur l'année de constat 2009. L'objectif principal de cette enquête triennale, mise en place dans les années soixante-dix, et réalisée la dernière fois en 2007 sur l'année de constat 2006, est la connaissance des quantités de matières premières d'origine agricole utilisées dans la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme. Les résultats en sont particulièrement utiles pour mesurer l'importance des débouchés que constituent ces fabrications d'aliments pour de nombreux produits d'origine agricole, et pour établir les bilans ressources-emplois par produits coordonnés par Eurostat. Ils servent également à caler un modèle annuel du SSP de simulation des incorporations en fonction des prix relatifs des produits. La collecte de l'information a été étendue en 2007 être étendue, à la demande de certains utilisateurs, aux matières premières utilisées pour la fabrication de compléments alimentaires minéraux. Pour la prochaine enquête, une étude sera menée toujours à la demande des utilisateurs, sur l'intérêt d'étendre ce champ aux matières premières entrant dans la composition des prémélanges.

Rénovation des enquêtes de conjoncture fruits et légumes

La suppression de services départementaux des statistiques agricoles et la reprise des activités de conjoncture par les services régionaux nécessitent une harmonisation des modes de collecte de la conjoncture. Un groupe de travail a été constitué en 2009 pour faire une mise à plat des dispositifs

existants et proposer des pistes de rénovation. L'année 2010 pourrait être une année de mise en œuvre de cette rénovation.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2010

La collecte mutualisée de données, le puits statistique et le Métadictionnaire au ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a confié au SSP la maîtrise d'ouvrage de la collecte mutualisée des données (CMD) pour l'alimentation d'un entrepôt de données ministériel en cours de création. Cette collecte mutualisée concerne tous les fichiers administratifs de la sphère agricole, et en particulier les fichiers d'aides (aides couplées, aides découplées, aides agro-environnementales) et les déclarations de surfaces. A également été confiée au service statistique la maîtrise d'ouvrage de la construction d'un outil de gestion des méta-données, le Méta-dictionnaire, compte tenu de son expertise en matière d'utilisation de fichiers et de gestion de données documentées. A terme, lorsque l'entrepôt de données et le méta-dictionnaire associé seront prêts, le SSP pourra puiser l'ensemble des sources administratives qu'il utilise pour les verser dans un puits statistique (qui comprendra également l'ensemble des données issues des enquêtes du service), lequel sera alimenté de façon automatique en données administratives, les flux nécessaires ayant été déterminés au sein du projet Collecte mutualisée des données.

Fin 2008, a été initiée la construction du puits statistique, qui doit être disponible fin 2009 dans l'optique du recensement agricole. Les travaux de définition des flux de données (projet CMD) ont été retardés du fait des réorganisations en cours en 2009 et au premier semestre 2009 chez nos fournisseurs de données (transfert de compétences des différents offices agricoles vers l'Agence Unique de Paiement, qui doit fusionner en une Agence de Service et de Paiement avec le CNASEA, autre fournisseur de données administratives). En revanche les travaux de conception du Métadictionnaire avancent de façon satisfaisante.

Les travaux initiés fin 2007 et poursuivis en 2008 se prolongeront vraisemblablement jusqu'en 2010. Les travaux à mener en 2010 dépendront de la façon dont les différents sous-projets progressent en 2009.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2010

La nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles fait l'objet en 2009 de travaux d'expertise et de simulations. La nouvelle typologie sera appliquée dans la RICA sur l'exercice comptable 2010 dans le courant de l'année 2011. L'année 2010 sera donc consacrée à la détermination des nouveaux échantillons et des méthodes d'extrapolation des résultats. Des actions de communication sur cette nouvelle typologie devront également être menées.

3. Opérations répétitives

| Opérations répétitives | Unité responsable | Suivi (ne rien inscrire) | Observations |
|--|-------------------|-----------------------------|---|
| Enquêtes | | | |
| RICA | BSPCA | | Néant |
| Enquête annuelle 2008 sur la consommation d'énergie dans les IAA et scieries 2008 | BSSAE | | Enquête avec petits consommateurs en 2010 |
| Enquête annuelle 2008 sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries | BSSAE | | |
| Enquête Teruti-Lucas | BSVF | | |

| Opérations répétitives | Unité responsable | Suivi (ne rien inscrire) | Observations |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---------------------|
| Enquête hebdomadaire et mensuelle auprès des accoueurs | BSA | | |
| Enquête auprès des sélectionneurs avicoles | BSA | | |
| Enquêtes mensuelle, trimestrielle et annuelle auprès des abattoirs et ateliers de découpe de volailles | BSA | | |
| Enquête annuelle auprès des centres de conditionnement et casseries d'œufs | BSA | | |
| Enquête mensuelle auprès des abattoirs d'animaux de boucherie | BSA | | |
| Enquête annuelle laitière | BSA | | |
| Enquête mensuelle prix du lait | BSA | | |
| Enquête cheptel bovin au 1 ^{er} novembre | BSA | | |
| Enquêtes cheptels ovin et caprin au 1 ^{er} novembre | BSA | | |
| Enquêtes cheptel porcin au 1 ^{er} mai et 1 ^{er} novembre | BSA | | |
| Enquêtes de branche | BSIAA | | |
| Enquête Indice des prix des consommations intermédiaires des agriculteurs | BSIAA | | |
| | | | |
| Exploitation de fichiers administratifs | | | |
| Déclarations de surfaces (extractions mensuelles départementales) | BSVFPCA ? | | |
| Déclarations de surfaces, aides végétales, droits à paiement unique (fichier annuel national) | BSPCA ? | | |
| Aides animales (PMTVA, PB, PAB) (fichiers annuels nationaux) | BSA | | |
| Quotas laitiers (fichier annuel national) | BSA | | |
| PHAE (fichier national annuel) | ?SDSAFA | | |
| Surfaces sous contrat de | BSPCA ?B | | |

| Opérations répétitives | Unité responsable | Suivi (ne rien inscrire) | Observations |
|--|-------------------|-----------------------------|--------------|
| transformation (fichier annuel national) | SVF | | |
| Registre parcellaire graphique (fichier annuel national) | ?SDSAFA | | |
| Valorisation statistique de la BDNI | BSA | | |
| | | | |
| Autres travaux répétitifs | | | |
| Comptes par OTEX | BSPCA | | |
| Comptes régionaux | BSPCA | | |
| Indicateurs de revenus départementaux | BSPCA | | |
| Statistique agricole annuelle | BSPCA | | |
| Valeur vénale des terres | BSSC | | |
| Bilans d'approvisionnement | BSSC | | |
| Estimations avancées de la production et des rendements | BSVF, BSA | | |
| Suivi des marchés (analyse conjoncturelle) | BSSC | | |
| | | | |

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La collecte du RA 2010 sera allégée par l'appariement a posteriori des fichiers relatifs aux **aides du premier pilier et du second pilier de la politique agricole commune (PAC)**, du **casier viticole informatisé** et de l'agence bio sur les surfaces et les cheptels conduits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Certaines autres données seront pré remplies (données PAC pour les surfaces, BDNI pour le cheptel bovin, MSA pour les salariés des gros employeurs) et n'auront qu'à être validées lors du passage de l'enquêteur.

5. Aspects particuliers du programme 2010

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'extension du RICA aux DOM, qui fait partie des obligations européennes sera mis en œuvre à partir de 2010 sur l'exercice comptable 2009 pour les Antilles et la Réunion, et ultérieurement pour la Guyane et Mayotte. L'année 2010 sera donc la première année de réalisation du RICA dans trois des DOM.

L'élaboration de la statistique agricole annuelle (estimation des productions en termes physiques) sera harmonisée à partir de 2010 avec les travaux similaires effectués pour la métropole. Les données sur le territoire national intégreront donc les DOM à partir de 2010, avec une rétopolation pour les principales séries.

Le RA 2010 est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. Les données permettront de mieux connaître les moyens de productions locaux engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des

activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluantes des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergements, vente directe).

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le RA 2010 vise à mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau). L'intégration de ces questions dans un recensement se justifie par un besoin de connaissance des prélèvements sur des ressources souvent très localisées (ressource en eau pour l'irrigation) ou des risques de pollutions très locales (algues vertes à l'exutoire des bassins versants littoraux, pollutions de certains points de captage).

L'enquête sur la consommation d'énergie des ETA,ETF,ETR et CUMA, couplée à l'enquête 2011 sur la consommation d'énergie par les agriculteurs vise à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...).

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens »

Le 1^{er} décembre 2008, le règlement (CE) N° 1166/2008 du Parlement et du Conseil a été publié au Journal officiel de l'Union européenne. Ce texte relatif aux enquêtes sur la structure des exploitations et à l'enquêtes sur les méthodes de production agricole abroge l'ancien règlement (CEE) N° 571/88 du Conseil. Il établit un cadre pour la production de statistiques communautaires comparables sur la structure des exploitations agricoles et pour une enquête sur les méthodes de production agricole et notamment le recensement agricole de 2010.

L'année 2010 sera également celle de la réalisation de l'enquête de base découlant du règlement (CEE) N° 357/79 du Conseil concernant les enquêtes statistiques sur les superficies viticoles. Il s'agit sans doute de la dernière année d'application de ce texte avant qu'il ne soit revu dans le cadre du processus de simplification de la législation statistique.

De premières discussions conjointes avec une éventuelle simplification de la législation sur les arbres fruitiers débutées en 2009 seront poursuivies courant 2010 au niveau commission voire même peut être au Conseil.

L'application du nouveau règlement sur les statistiques du cheptel et de la viande sera de plein exercice pour l'année 2010 sur l'ensemble de l'Union. Il s'agit du règlement (CE) N° 1165/2008 du Parlement et du Conseil qui abroge les directives du Conseil 93/23- 93/24-93/25.

L'unification et la simplification des textes sur les végétaux incluant les fruits et légumes ont été négociés sous présidence française en 2008, le texte de compromis adopté par le Parlement début 2009 entrera en vigueur pour la première fois en 2010.

Au moment de la rédaction du présent programme reste en négociation le projet de règlement cadre sur les produits phytopharmaceutiques pour lequel des divergences subsistent entre le Conseil et le Parlement. La présidence Tchèque conduit les discussions en vue d'aboutir à un accord en seconde lecture.

6. Diffusion des travaux

La rénovation de la politique éditoriale est mise en place à l'exception de la valorisation de quelques opérations statistiques. La mise en ligne intégrale des Chiffres et Données avec les tableaux détaillés sur le sous site « Données en ligne » a permis un enrichissement notable du site Agreste.

« Données en ligne » sera remplacé en 2010 par DISAR, qui est le projet rénové de la base de diffusion de données agrégées

DISAR sera l'outil de diffusion des données détaillées du RA2010

Le projet de diffusion du RA2010 prépare le programme de diffusion standard des résultats du RA2010.

La redéfinition du système de diffusion des statistiques annuelles des IAA sera un des grands chantiers de 2010.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

| Opérations | Unité | Prévision | Observations | Suivi |
|--|--------------|------------------|---------------------|--------------|
| Enquête pluriannuelle sur les consommations d'énergie dans les IAA et les scieries | BSSAE | 2010 | | |
| Enquête sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme | BSIAA | 2010 | | |
| Enquête TIC2009-2008 (collecte INSEE) | BSIAA | 2010 | | |
| Recensement de l'agriculture et enquête méthodes de production | BSSAE | 2010 | | |
| Enquête énergie ETA ETF CUMA | BSSAE | 2010 | | |

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2008-2009

I.1 AGRESTE-PRIMEUR

| | | | |
|--------|----------|------|--|
| N° 205 | janvier | 2008 | 1% de la collecte laitière pour le bio en 2006. Le marché du bio peine |
| N° 206 | janvier | 2008 | Quelles marges de manœuvre pour la production ? |
| N° 207 | février | 2008 | Un tiers des grandes cultures semées en 2006 sans retournement des sols. Dans le sillon du non -labour |
| N° 208 | février | 2008 | 7 % de consommation en moins depuis 1997. Les français boudent les produits laitiers. |
| N° 209 | février | 2008 | La culture s'étend de 25% de 1997 à 2007. Les noyers : une exception dans l'arboriculture française |
| N° 210 | mai | 2008 | Une période favorable de 50 années s'est achevée. Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus. |
| N° 211 | juin | 2008 | Le commerce extérieur agrolimentaire en 2007. 9 milliards d'excédents malgré des déficits sectoriels |
| N° 212 | juillet | 2008 | Les comptes provisoires de l'agriculture 2007 par régions et catégories d'exploitations. Hausse de revenu mais fortes disparités |
| N° 213 | Juillet | 2008 | Enquête annuelle d'entreprise IAA résultats provisoires 2007. Une croissance soutenue |
| ° 214 | juillet | 2008 | Conséquences de la fièvre catarrhale ovine en 2007-2008. La déstabilisation de la filière brouards |
| N°215 | octobre | 2008 | Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007. 326000 exploitations professionnelles |
| N°216 | novembre | 2008 | Prééminence des terres nues en hiver. Fertilisation azotée minérale du maïs grain : progrès attendus |
| N°217 | novembre | 2008 | Moins imbriquées, cultures et prairies reculent devant l'artificialisation des terres. Les paysages agricoles se redessinent |
| N°218 | décembre | 2008 | Les comptes prévisionnels par catégories d'exploitations en 2008. Hausse des coûts de production, baisse du revenu |
| N°219 | janvier | 2009 | Des territoires de plus en plus artificialisés. La maison individuelle grignote les espaces naturels |
| N°220 | janvier | 2009 | Dans la transformation ou le commerce de gros? 2500 coopératives agroalimentaires |
| N°221 | février | 2009 | De la place pour l'herbe dans les vignes |
| N°222 | février | 2009 | La décrue du lait cru |
| N°223 | mars | 2009 | Agricultrice : un métier qui s'impose à tout petits pas |

I.2 AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES AGRICULTURE

| | | | |
|--------|----------|------|--|
| N°195 | mars | 2008 | Rica France Tableaux standards 2006 |
| N°196 | mars | 2008 | Statistiques forestières 2007 |
| N° 197 | avril | 2008 | Le prix des terres agricoles en 2006 |
| N° 198 | Juin | 2008 | Enquête sur la structure des vergers en 2007 |
| N° 199 | juillet | 2008 | Enquête porcine au 1° novembre 2001, bâtiments d'élevage |
| N° 200 | août | 2008 | Enquête sur les pratiques culturelles en 2006 |
| N°201 | octobre | 2008 | Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 |
| N°202 | novembre | 2008 | L'utilisation du territoire en 20007 – Teruti-Lucas |
| 203 | février | 2009 | Rica France Tableaux standards 2007 |
| 204 | mars | 2009 | Pratiques culkturales viticulture en 2006 |

I.3 AGRESTE CHIFFRES ET DONNEES IAA

| | | | |
|--------|----------|------|--|
| N° 153 | janvier | 2008 | IAA Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises année 2005 |
| N° 154 | février | 2008 | IAA Entreprises de 20 salariés et plus. Enquête annuelle d'entreprise. Résultats sectoriels et régionaux 2006 |
| N° 155 | février | 2008 | Les matières premières alimentation animale en 2003 |
| N° 156 | Mars | 2008 | Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise et sources fiscales. Résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2006-2005 |
| N° 157 | juin | 2008 | Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE principaux résultats 2006 |
| N° 158 | juin | 2008 | Production des IAA en 2006 Enquête de branches et statistique Prodcom |
| N°159 | octobre | 2008 | Les consommations d'énergie dans les IAA et les scieries en 2007 |
| N°160 | octobre | 2008 | Industries agricoles et alimentaires – Résultats sectoriels et régionaux 2006 |
| N°161 | octobre | 2008 | Récolte de bois et production de sciages en 2006 |
| N°162 | décembre | 2008 | Lait et produits laitiers en 2007 |

AGRESTE CAHIERS

| | | | |
|------|---------|------|---|
| N° 4 | janvier | 2008 | Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2007 Série interrompue et remplacée par Agreste Les Dossiers |
|------|---------|------|---|

AGRESTE LES DOSSIERS

| | | | |
|------|---------------|------|--|
| N° 1 | juin | 2008 | L'agriculture européenne en chiffres |
| N° 1 | juin | 2008 | European agriculture in figures |
| N°2 | septembr e | 2008 | Résultats économiques des exploitations agricoles en 2006 – RICA |
| N°3 | octobre | 2008 | L'aviculture en 2004 |

AGRESTE GRAPH AGRI

| | | |
|------|------|---|
| Juin | 2008 | "L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2008" |
|------|------|---|

1. Exposé de synthèse Formation Agriculture

La direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales.

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

2. Travaux nouveaux

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats de travail des salariés agricoles.

Un flux d'informations supplémentaires va être mis en place afin de récupérer des informations issues des déclarations trimestrielles de salaire, avant la phase d'émission de cotisations.

La transmission au SSP du ministère de l'agriculture des bases de données statistiques de la MSA par l'intermédiaire de l'INSEE sera effective.

Les flux d'information non salariés seront étendus aux D.O.M. hors Guyane.

3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

| Intitulé | Nature du système d'information | Unité(s) observée(s) | Champ | Périodicité | Principale(s) variable (s) | Publications Diffusion | Évolution 2009-2010 |
|--------------------------|--|--|-----------|-------------|--|--|---|
| ACTIVITÉ SALARIÉE | - SISAL : Système d'information des salariés agricoles | Emissions de cotisations et contributions sociales | Exhaustif | Trimestriel | Employeurs Effectifs cotisants Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales | États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et Etudes de l'emploi agricole Observatoire de l'emploi agricole UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC Ministère de l'Agriculture : tableaux de bord trimestriel et annuel de l'emploi agricole | Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales Mise en service du flux d'information transmis à l'INSEE pour le suivi conjoncturel de l'emploi |

| Intitulé | Nature du système d'information | Unité(s) observée(s) | Champ | Périodicité | Principale(s) variable (s) | Publications Diffusion | Évolution 2009_2010 |
|------------------------------|---|---|------------------|--|--|--|--|
| ACTIVITE NON SALARIÉE | Réseau trois branches SIERA | Assiettes, Cotisations et cotisants Entreprises | Cotisants actifs | Annuel | Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants | Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGRI Études financières États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux | Maintenance en fonction des évolutions législatives Mise en service du tableau de bord de l'emploi non salarié agricole |
| | Suivi des installations en agriculture | Exploitants agricoles assujettis par la MSA | Exhaustif | +Enquête complémentaire à la demande des MSA | Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation | | |

4. Liste des publications

Économie agricole : non- salariés

Tableau de bord des NSA 2008
Tableaux de bord régionaux des NSA 2008
Etats des NSA 2008

- **Taux de cotisations complémentaires des non-salariés agricoles en 2008**
- **Les chefs d'exploitations agricoles en 2008**
- **Les femmes dans l'agriculture en 2008**
- **Les cotisants de solidarité en 2008**
- **Analyse conjoncturelle de l'emploi non salarié agricole en 2008-2009**

Économie agricole : salariés

Chiffres repères SA 2008
Tableau de bord du salariat annuel 2008
Tableau de bord du salariat trimestriel 2008
Tableaux de bord du salariat régionaux 2008

- Analyse conjoncturelle de l'emploi salarié agricole en 2008-2009
- **Les mesures d'exonérations liées aux heures supplémentaires dans le régime agricole**

Etudes économiques et financières

Réunion conjoncture, note et diaporama du n°7 au numéro 11 inclus.

Annuaire statistiques

Chiffres utiles MSA édition 2008
Annuaire statistique Populations 2004
Annuaire statistique Populations 2005
Annuaire statistique Populations 2006
Résultats nationaux Prestations familiales 2004
Résultats nationaux Prestations familiales 2005 et 2006
Annuaire statistique ATEXA 2005
Annuaire statistique ATEXA 2006
Annuaire statistique ATEXA 2007

Extraits de programmes statistiques 2009 des autres services statistiques publics

Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville - DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »

Un des piliers du développement durable met l'accent sur la nécessité de conserver et mobiliser au mieux le capital humain disponible. La formation professionnelle, le développement des compétences et les politiques publiques visant à améliorer l'employabilité des personnes en difficultés d'insertion participent de ce fait à une bonne mobilisation des ressources humaines au service du développement durable. Les travaux qui seront menés sur ces thèmes contribuent sous cet aspect à améliorer la connaissance quantitative ou qualitative du développement durable.

- Insee - Division Conditions de vie des ménages

Il est prévu d'intégrer dans le questionnaire de l'enquête Budget des familles 2010-2011 des questions complémentaires sur l'utilisation des moyens de transports. Elles doivent permettre de déterminer l'ensemble de la consommation énergétique du ménage.

L'enquête recueille par ailleurs les tickets de caisse correspondant aux dépenses du ménage durant la fenêtre d'observation. Elle pourra donc, le cas échéant, collecter les informations sur l'empreinte carbone des produits, si cet affichage est en vigueur à la date de l'enquête.

- Insee - Division Logement

Le questionnaire de l'enquête Logement 2012 pourra comprendre comme ses prédécesseurs un questionnaire sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales.

En partenariat avec le Meeddat, l'Insee envisage un module d'interrogation complémentaire sur les consommations d'énergie du ménage et une évaluation de la qualité thermique du logement par des experts du bâtiment.

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)

. Département des études et des statistiques locales

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

Le département publie les données de fiscalité concernant les ordures ménagères (taxe et redevance). Il est en rapport avec les unités issues de l'IFEN pour échanger sources et informations de contexte.

Ministère de la culture et de la communication

- Département des études de la prospective et des statistiques - DEPS

Dans le cadre d'un travail de réflexion prospective auquel le DEPS participe, portant sur l'évolution de la politique culturelle du ministère, certaines questions d'ordre environnemental et de développement durable seront abordées, rédigées sous forme de fiches synthétiques, notamment celle-ci : quel impact le changement climatique peut-il avoir à l'horizon 2030 sur la politique du ministère de la Culture ?

Institut national d'études démographiques – INED

ENQUÊTE ELFE (ÉTUDE LONGITUDINALE FRANÇAISE DEPUIS L'ENFANCE) :

Le projet de cohorte nationale d'enfants ou « ELFE » (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance) se développe. Une Convention de GIS a été signée en mars 2006 entre l'INED, l'INSERM, l'INSEE, l'InVS, la Drees, la DGS et la DEPP. La CNAF a aussi signé la Convention en décembre 2006, et d'autres partenaires pourront être associés au projet ultérieurement. Il s'agit d'une étude longitudinale qui devrait débiter en 2010 portant sur un échantillon de grande taille, environ 20 000 enfants suivis depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Le projet actuel résulte de la fusion entre un projet à dominante sociodémographique et un projet orienté santé-environnement (lancé dans le cadre du Plan national Santé-environnement de juin 2004, et confié à l'InVS).

L'échantillon s'appuiera sur l'EDP rénové. L'observation commencera en maternité, se poursuivra par des enquêtes à domicile réalisées par l'INSEE (la première 6-8 semaines après l'accouchement), des entretiens téléphoniques (y compris à 6-8 semaines auprès du père) et d'autres modes d'observation (carnets...). Des examens de santé sont prévus vers les 6 et 12 ans de l'enfant, dans le cadre des enquêtes de santé en milieu scolaire réalisées par la Drees ou par d'autres voies.

On envisage aussi d'utiliser des données externes, en provenance d'organismes tels les Caisses d'Allocations Familiales, le SNIIRAM ou l'Education Nationale. Pour mettre en évidence les expositions environnementales, des prélèvements biologiques seront effectués en maternité et le dépôt à domicile de certains types de capteurs est prévu. Les informations disponibles sur la qualité de l'air et de l'eau à un niveau géographique fin seront aussi utilisées.

Le CNIS a rendu un premier avis d'opportunité fin 2006. Une réunion d'information supplémentaire a eu lieu sous l'égide du CNIS le 6 juin 2007 où un second avis d'opportunité favorable a été donné. Le CCTIRS (Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en Matière de Recherche dans le Domaine de la Santé) a rendu un avis favorable début mars 2007 sur le test d'octobre 2007, ainsi que le CCP de Créteil. La CNIL avait également donné un avis favorable pour les tests de 2007. Ces opérations de déclaration seront renouvelées pour l'enquête de 2010 au cours de l'année 2009. L'enquête de 2010 sera présentée au Comité du Label courant 2009.

Observatoire national de la délinquance

A la suite d'une préconisation du conseil d'orientation, l'OND a publié dans son rapport annuel 2008, une première étude sur les atteintes à environnement. Il entend rechercher auprès d'organismes chargés de la répression de ces atteintes des informations détaillées sur ce type d'infractions.